

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

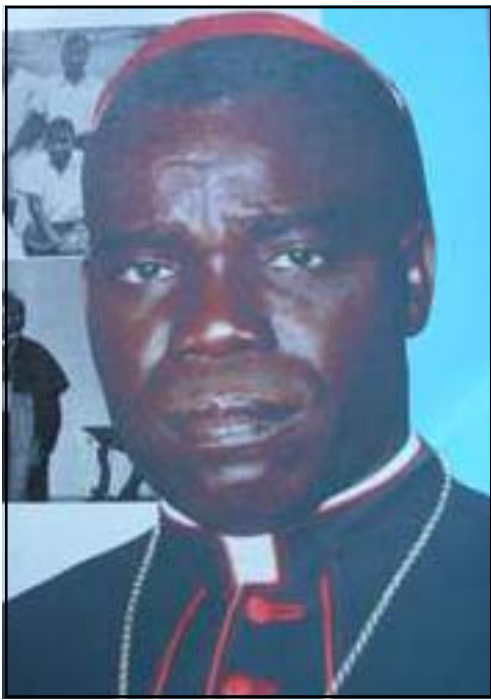
www.lasemaineafricaine.com



N° 3176 du Vendredi 16 Mars 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

35^{ème} anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda

Les religieuses amies du cardinal Emile Biayenda se préparent ardemment, à Nkayi



(P.8)

Assemblée nationale et sénat

Une mobilisation de 200 millions de F. Cfa pour venir en aide aux sinistrés

Les deux chambres du parlement congolais ont mobilisé une somme de 200 millions de F. Cfa, pour venir en aide aux 13.854 sinistrés du drame de Mpila. Cette annonce a été faite, le mercredi 14 mars 2012, dans la salle des banquets du palais des congrès, par Bernard Tchibambeleta, deuxième vice-président de l'assemblée nationale et président de la commission ad hoc mise en place pour réfléchir sur les actions à mener par les parlementaires, ainsi que leur mise en œuvre. C'était en présence de Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. Cette contribution s'inscrit dans l'élan de solidarité qui s'exprime, actuellement, dans le pays et sur le plan international,

(Suite en page 3)

Mme Victorine Mfoudi, représentante de la famille Loko

«Nous ne voulons pas que l'honneur d'une personnalité soit sali, dans une affaire de vente de parcelle»

(P.7)

Aide humanitaire

Mettre un terme à la pagaille dans la gestion des sites des sinistrés

(P.3)

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

L'accès à l'électricité, un pilier majeur pour le développement économique et social

(P.11)

5^{ème} anniversaire du M.d.p (Mouvement pour la démocratie et le progrès)



A Dolisie, Jean-Claude Ibovi a mis l'accent sur les grands combats de son parti

(P.5)

Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba)

La mission chirurgicale sur les fentes labio-palatines clôturée par un symposium

(P.7)

Aimé-Emmanuel Yoka

Hommage du pôle de la souveraineté à nos compatriotes, à tous nos morts du 4 mars 2012

(P.6)



Suite aux événements tragiques qu'a connus le Congo, à Brazzaville, le 04 Mars dernier, le groupe Bharti Airtel, en général, et la société Airtel Congo, en particulier, présentent leurs condoléances au Président de la République et à son gouvernement, ainsi qu'aux familles éprouvées.

A propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 19 pays d'Afrique et d'Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des cinq plus grands opérateurs de téléphonie mobile dans le monde en termes de nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment les services mobiles 2G et 3G, les lignes fixes et le haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, les entreprises de services et les services NLD/ILD. Dans le reste des opérations, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 243 millions d'abonnés dans l'ensemble de ses activités à la fin du mois de décembre 2011. Pour en savoir plus, bien vouloir consulter le site www.airtel.com

Aide humanitaire

Mettre un terme à la pagaille dans la gestion des sites des sinistrés

Le drame survenu le dimanche 4 mars 2012, au régiment blindé, à Mpila, a occasionné, selon le gouvernement, le déplacement de 13.854 personnes dont la plupart sont logées dans différents sites, à Brazzaville. Mais, la gestion de l'aide au niveau de ces sites pose d'énormes problèmes d'hébergement et de nutrition. En effet, certains sinistrés se plaignent de mauvaises conditions de logement et de la dilapidation des aides humanitaires destinées à leur prise en charge. Le gouvernement a intérêt à mettre un terme à la pagaille dans la gestion des sites des sinistrés.

Certains sinistrés du site de l'église kimbanguiste, au Plateau de 15 ans, à Mougali, ont manifesté leur mécontentement, le samedi 10 mars dernier, à chaque fois qu'un donateur y arrivait. Ils accourent autour de lui et font part de leurs doléances. Ils accusent les gestionnaires du site de ne pas les associer dans la gestion des différents dons qui sont faits, afin de garantir une meilleure distribution. Selon eux, les aides qui leur sont destinées n'arrivent pas à bon escient. «Chaque jour, nous voyons des dons arriver. Mais, nous ne savons pas là où ça va. On ne nous les distribue pas, mais le magasin ne fait que se vider. Nous voyons même les agents de la Croix-Rouge et du Ministère des affaires sociales partir avec les vivres. Regardez, il est 13h et nous n'avons pas encore pris notre petit déjeuner. Regardez tous ces enfants, ils n'ont rien mangé encore. Nous avons proposé aux responsables du site de mettre en place un comité mixte pour la gestion des aides, mais ils

ont refusé. Nous dormons à même le sol et à la belle étoile, par manque de stands et de mottes. Ils nous ont donné un sceau pour huit personnes et deux draps pour douze personnes. Comment est-ce que les gens peuvent vivre comme cela?», a fait savoir un sinistré. En effet, le problème de gestion des aides humanitaires s'observe dans la plupart des sites. A la Cathédrale Sacré-Cœur, par exemple, les sinistrés manquent de stands. Ils ont étalé les mottes à même la pelouse de la place mariale. Ils sont ainsi livrés aux intempéries. La restauration pose aussi problème, car les gens mangent tard. Il a été signalé, aussi, quelques comportements déviants. Un jeune a été arrêté pour avoir violé une fille. Certains jeunes ont été pris en flagrant délit de vole d'un congélateur. Les gestionnaires des sites et les sinistrés ne parlent plus le même langage. Les premiers s'efforcent à dire que tout va bien. De leur côté, les sinistrés disent que rien ne va. «Nous sommes mal nourris et nous



La gestion de l'aide au niveau des sites pose d'énormes problèmes d'hébergement et de nutrition.

manquons même d'endroit pour dormir. Chaque fois, les véhicules viennent prendre les choses ici pour les transporter vers les directions inconnues», a dit un sinistré, à l'église Notre-Dame du Rosaire. La gestion des sites est aussi rendue difficile par l'arrivée de nouveaux sinistrés qui se font enregistrer chaque jour. Le manque de coordination dans la gestion des aides humanitaires traduit l'absence d'un plan national d'urgence face à des situations de ce genre. S'il est vrai que le moment est encore à l'émotion, à la compassion et à la solidarité, la responsabilité politique d'un tel drame ne pourra ignorer les

questions légitimes d'hygiène et de détournement des aides. Une réalité reconnue par Mme Emilienne Raoul, le 14 mars dernier, lors de sa rencontre avec les membres de la commission ad'hoc du parlement. Pour elle, il se passe beaucoup de situations dans les sites. Les aides sont détournées voire même vendues. Il s'est créé un réseau autour des dons destinés aux sinistrés. C'est pourquoi, elle en appelle à la conscience collective. Car, il ne faut pas oublier que si ces compatriotes se retrouvent dans ces conditions de sinistrés, c'est bien par la faute de l'Etat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande

Don de vivres aux sinistrés et opération de don de sang par le personnel

La solidarité aux victimes de la catastrophe de Mpila ne laisse pas indifférentes les départements ministériels. C'est ainsi que le Ministère des transports et de l'aviation civile a procédé, mardi 13 mars dernier, à la remise d'un don de vivres (50 bidons d'huiles de 25 litres, 100 sacs de riz, 80 cartons de poisson salé thon, 30 sacs de sel, 60 cartons de boîtes de conserve corned beef et 50 cartons de sardine) et non vivres (100 cartons de savons), le tout pour un montant de 8 millions 70 mille francs Cfa. Ce don a été remis par le directeur de cabinet, Dominique Bemba, accompagné du conseiller spécial Saturnin Jean-Claude Ntari, aux mains de Mme Marie-Céline Tchissambou Bayonne, directrice de cabinet de la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

Par ailleurs, le Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a mobilisé son personnel et les personnels des administrations et structures sous-tutelle, pour une opération de don de sang, le jeudi 15 mars, au C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine). La délégation, qui regroupait une cinquantaine de personnes, était conduite par le directeur de cabinet, Dominique Bemba.

Signalons qu'à ces actions du Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande s'ajoutent à celles réalisées par les structures sous tutelle qui ont déjà fait des dons de médicaments et de vivres.

Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat

Claude Alphonse N'Silou a entretenu les entrepreneurs du bâtiment, sur la construction urgente de cinq mille logements

Le ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat a tenu, à son cabinet de travail, à Brazzaville, mardi 13 mars 2012, une réunion avec les entrepreneurs et représentants des entreprises du secteur de la construction et du bâtiment. Objectif: les sensibiliser sur le programme urgent du gouvernement de construire cinq mille logements, afin d'augmenter l'offre de logements dans la capitale, après le drame du 4 mars, à Mpila, qui a occasionné la destruction de nombreuses habitations.

Plus d'une quinzaine d'entreprises étaient représentées à cette réunion. Selon le ministre Claude Alphonse N'Silou, la population affectée par le désastre de Mpila est évaluée à plus de 150 mille personnes. Le premier périmètre, c'est-à-dire la zone autour du camp du régiment blindé, est inconstructible, pour l'instant. Dans le deuxième périmètre, certaines maisons sont à réhabiliter. Ainsi, les entreprises seront sollicitées dans la réhabilitation des maisons. Le ministre N'Silou a demandé aux entrepreneurs de ne pas chercher à profiter de cette situation difficile, par la surfacturation. «L'entreprise qui va profiter de la vulnérabilité des populations affectées sera rayée et même poursuivie en justice», a-t-il averti.

L'autre action qui sera menée, c'est la construction de cinq mille logements sur deux sites, à Kintélé et à Matari, au Nord de Brazzaville. Pour aller vite, ce programme immobilier sera attribué par lots aux entreprises.

Enfin, pour reloger dans l'urgence les familles qui sont actuellement dans les sites, le gouvernement va lancer un programme d'érection de «mobile-homes», sur le site de la cité des 17, à Moukondo. Le ministre N'Silou a demandé aux entrepreneurs de faire des propositions de vente de «mobile homes», en trouvant des pays qui peuvent en disposer en stock importants. Des propositions sont à l'étude.

Enfin, les entrepreneurs ont exprimé quelques préoccupations au ministre, notamment, par exemple, la question de la douane pour l'importation des «mobile homes», la question de la maîtrise des coûts des loyers à Brazzaville. Le gouvernement étudiera toutes ces préoccupations, a expliqué le ministre N'Silou, pour que tout soit fait pour soulager les familles affectées par la catastrophe de Mpila.

MM.

(Suite de la page 1)

en faveur des victimes du drame de Mpila. La somme de 200 millions de francs Cfa a été collectée par des cotisations: 200.000 F. Cfa par parlementaire; 1.000.000 F.Cfa par membre de bureau, et 2.000.000 F.Cfa par président de chaque chambre. Pour Bernard Tchimbabelela, cet argent est disponible et devrait servir à financer deux types d'actions: une enveloppe de 100 millions de F.Cfa pour les actions à court et long terme et une autre de 100 millions de F.Cfa pour soutenir l'effort du gouvernement en matière de reconstruction, dans le cadre du fonds de soutien à l'habitat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Philippe d'Alverny, ambassadeur de l'Ordre de Malte au Congo

«Nous sommes des chevaliers au service des pauvres et des malades»

Nommé ambassadeur de l'Ordre souverain de Malte en République du Congo, Philippe d'Alverny, chevalier de cet ordre religieux et hospitalier, a présenté ses lettres de créance au chef de l'Etat, le 23 février dernier. Dans l'interview qu'il nous a accordée, au lendemain de l'audience que lui a accordée le président Denis Sassou Nguesso, l'ambassadeur de l'Ordre de Malte parle des axes de coopération qu'il entend développer avec le Congo. Et dans le cadre de cette coopération, un projet a été lancé, celui de la construction prochaine d'un centre médical à la paroisse Saint-Kisito, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville.

* Excellence, quand est-ce qu'a été créé l'Ordre souverain de Malte et quel est son objectif?

** L'Ordre souverain de Malte est vieux de près de mille ans. Il a été créé au tout début du XX^{ème} siècle par Don Gérard qui, accueillant les pèlerins qui venaient sur la tombe du Christ, à Jérusalem, s'est rendu compte que ces pèlerins arrivaient souvent dans un triste état, après un long voyage. Et donc, il a ouvert un hôpital, et c'est de là qu'est partie cette épopée assez extraordinaire qui se perpétue près de mille ans aujourd'hui, dans près de 120 pays dans le monde.

L'Ordre de Malte a pour objectif de venir en aide aux pauvres et aux malades, ceux que nous appelons les déshérités de la terre auxquels nous voulons apporter assistance, sur le plan médical mais aussi sur le plan spirituel. Nous accueillons dans nos dispensaires, nos hôpitaux, tous les malades, toutes les personnes qui sont en situation de détresse, quelles que soient leurs opinions, quelles que soient leurs religions, quelles que soient leurs idées et sans aucune exclusive. Je prendrais pour exemple notre maternité à Bethléem qui est, probablement, l'une des maternités, les plus modernes au monde, où nous accueillons, essentiellement, des mères musulmanes. Ce qui est la preuve que cet ordre, bien que ca-

tholique romain, est ouvert à tous, quelles que soient leurs opinions, quelles que soient leurs religions.

* Dans quels domaines souhaitez-vous développer votre coopération ou vos relations avec la République du Congo?

** Ce ne sera en fait qu'un développement beaucoup plus important de ce que nous avons déjà fait et nous nous appuyerons sur ce qui existe déjà, c'est-à-dire les orphelinats, les centres de soin, les dispensaires, et peut-être un jour, des hôpitaux où nous apporterons notre compétence, nos moyens et nous chercherons à développer ce que nous développons dans de nombreux pays en Afrique, c'est-à-dire cette assistance aux pauvres et aux malades.

* L'assistance médicale fait partie de vos domaines d'intervention à travers le monde. 2012 a été déclarée «année de la santé» au Congo, par le chef de l'Etat. Quel peut être l'apport de l'Ordre de Malte dans ce domaine?

** Effectivement, lorsque j'ai rencontré le président de la République, je lui ai dit que l'année de la santé qu'il a décrétée est tombée bien à propos, puisque nous arrivons juste à ce moment-là et nous avons, sur ce plan, posé la première pierre d'un centre de soin,



Alex Ramel et Philippe d'Alverny.

un dispensaire dans la paroisse Saint-Kisito. Je crois savoir que les travaux ont déjà commencé, j'ai rencontré l'entrepreneur qui m'a confirmé que ce serait terminé dès la fin du mois de juin prochain. Donc, c'est déjà un premier pas, une première réalisation, parce que comme je dis, toujours, c'est bien gentil de parler, mais ce qu'il faut, c'est faire et réaliser.

* A l'origine, l'Ordre de Malte est, à la fois militaire, hospitalier et religieux. Or, avec la perte de votre flotte, vous n'avez plus, de nos jours, la dimension militaire. Qu'est-ce que cela représente pour l'action de l'Ordre?

** Je crois que ce qu'il faut dire, c'est que nous sommes revenus aux origines. Essentiellement, nous étions à l'organisation humanitaire, lorsque nous sommes devenus une force, je dirais militaire et navale, surtout pour nous défendre; nous défendre contre les envahisseurs, contre tous ceux qui

nous attaquaient. Effectivement, à ce moment-là, nous étions obligés de nous défendre, de défendre aussi nos malades qui étaient dans nos hôpitaux, dans nos dispensaires. Nous étions obligés de nous constituer une force navale, une force de défense, c'est-à-dire d'attaque. Le jour où nous nous sommes retrouvés, sans nécessité de nous défendre, nous avons tourné notre force dans la défense de la foi, puisqu'évidemment religieux.

* Avez-vous un message particulier?

** Le message que j'ai, c'est celui que l'Ordre souhaite promouvoir, dans le monde entier, cet extraordinaire besoin de service à l'égard des pauvres et des malades, et c'est vraiment le message de l'Ordre: nous sommes des chevaliers de l'Ordre souverain de Malte, au service des pauvres et des malades.

Propos recueillis par Aristide Ghislain NGOUMA

**MESSAGE DE CONDOLEANCES DES POPULATIONS
DU DEPARTEMENT DE LA SANGHA
A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE**

Les populations du département de la Sangha et moi-même sommes très affligés par la tragédie effroyable qui, en ce dimanche 04 mars 2012, a plongé la nation congolaise tout entière dans le sang, les larmes et le deuil.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, les populations de la Sangha présentent à Votre Excellence et aux compatriotes meurtris et éplorés leurs profondes condoléances.

Dans cet élan, les populations de la Sangha, répondant spontanément au devoir de solidarité nationale, mettent à la disposition des compatriotes sinistrés, par les bons soins du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, la somme de 24 millions 25 mille francs CFA.

Les populations de la Sangha sont persuadées que sous Votre clairvoyante direction, les familles éprouvées, les compatriotes sinistrés, ainsi que l'ensemble du peuple congolais sauront trouver les ressorts du nécessaire réconfort, en vue de poursuivre le combat pour la vie, dans un Congo uni et solidaire.

Le préfet du département de la Sangha
Adolphe ELEMBA



**MESSAGE DU MOUVEMENT ACTION ET
RENOUVEAU, SUITE A LA CATASTROPHE
SURVENUE LE 4 MARS 2012 A BRAZZAVILLE**

Ayant appris, avec une profonde consternation, la catastrophe survenue le dimanche 4 mars 2012, à Brazzaville, catastrophe qui a lourdement endeuillé notre pays, le Mouvement Action et Renouveau s'incline devant la mémoire de toutes les personnes disparues et adresse les condoléances les plus émues à Son Excellence Monsieur le Président de la République, au Gouvernement, ainsi qu'aux familles éprouvées.

Face à ce drame qui a durement secoué notre existence, le Mouvement Action et Renouveau souhaite aux blessés un prompt rétablissement et appelle toutes les Congolaises et tous les Congolais à l'exercice des valeurs de solidarité et d'amour qui constituent le socle de notre société.

Fait à Pointe-Noire, le 5 Mars 2012

Le Président du Parti

Roland BOUITI-VIAUDO

«C & M CONSULTING» S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville (République du Congo)
RCCM: 11 B 2632

INSERTION LEGALE

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/02/2012, reçu en dépôt, le vingt-deux février deux mille douze par Maître Eric Gervel Mexan BIMBENI, Notaire associé de la SCP J.A. MISSAMOU & G.E.M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville et enregistré à la même date, à Brazzaville, à la recette de Bacongo, Folio 036/10, N°588, les associés de la société sus-dénommée ont décidé:

- LA DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE;
- LA FIN DES POUVOIRS DU GERANT.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/12-426, le 02/03/2012.

Pour insertion légale

5^{ème} anniversaire du M.d.p (Mouvement pour la démocratie et le progrès)

A Dolisie, Jean-Claude Ibovi a mis l'accent sur les grands combats de son parti

Créé le 18 février 2007, des cendres du C.n.d.p.i.d (Convention nationale pour la défense et la promotion des idées de Denis Sassou-Nguesso), le M.d.p (Mouvement pour la démocratie et le progrès), parti membre de la majorité présidentielle, a commémoré, en différé, son 5^{ème} anniversaire, dimanche 4 mars 2012, à Dolisie, chef-lieu du département du Niari. La célébration de cet anniversaire a été couplée aux travaux de l'assemblée générale de redynamisation des instances du parti, dans le département du Niari, sous le patronage du président du conseil central du parti, le député Jean-Claude Ibovi. De nombreux cadres et militants du M.d.p ont fait le déplacement de Dolisie, pour vivre cet événement. On y a, également, noté la présence de certains parlementaires et représentants des partis amis. Deux allocutions ont été prononcées, au cours de ce double-événement, à savoir le mot de bienvenue du président du bureau exécutif départemental du M.d.p Niari, Jonathan Bangola, et le discours solennel du président du conseil central, Jean-Claude Ibovi.



Jean-Claude Ibovi saluant les militants de son parti.

Délivrant son mot de bienvenue, Jonathan Bangola a souligné: «Le parti doit mobiliser les énergies pour des victoires grandes, lors des élections législatives de 2012 et les locales de 2013». Pour sa part, Jean-Claude Ibovi a indiqué que l'anniversaire de son mouvement politique s'est déroulé dans un contexte politi-

que international marqué par des conflits atroces, à certains points du globe, dont les conséquences devraient interpeller la classe politique de notre pays. Faisant une évocation du contexte politique national, il a salué la participation, à la concertation nationale d'Ewo, des représentants des partis politi-

ques et de la société civile, ainsi que les conclusions auxquelles ils sont parvenus pour «garantir, dans l'unité et la solidarité, l'organisation, en 2012, des élections apaisées, transparentes et fiables». Dans le même esprit, il a affirmé sa détermination à lutter

contre les antivaleurs et l'enrichissement illicite qui tendent à devenir l'unité de mesure dans notre pays. Selon lui, la misère devient humainement et moralement inacceptable dans un pays riche comme le nôtre. Aussi, a-t-il argué, l'un des grands combats de son parti se

résume dans sa devise (égalité-action-progrès) qui dévoile, en filigrane, la notion de solidarité nationale. C'est à ce titre, a-t-il ajouté, que le Mouvement pour la démocratie et le progrès (M.d.p) s'est rangé dans le camp des partis politiques ayant pour ligne idéologique la sociale démocratie. Dans la perspective des élections législatives de 2012 et des locales de 2013, Jean-Claude Ibovi a pris un engagement solennel de tout mettre en œuvre pour positionner des candidats là où il le faut. Il a fait savoir à l'assistance que son parti a, dorénavant, atteint l'âge de prise de conscience pour s'affirmer sur l'échiquier national. Dans un langage anecdotique, le président du M.d.p a dit que la politique peut être comparée à l'agriculture. Car, a-t-il argumenté, à l'agriculture il faut semer le bon grain, au bon moment. Quand vous le faites plus tôt, il n'est pas mûr; quand vous le faites plus tard, il est pourri. Suffisant pour justifier ses ambitions futures. A pro-

pos du Rassemblement de la majorité présidentielle (R.m.p), il a estimé que cette plateforme politique n'était pas un instrument de campagne, mais qu'elle était et devrait être un instrument politique d'avant-garde qui accompagnerait à bon port la politique du président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

En outre, il a loué les mesures sociales annoncées par le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, notamment celle qui a consacré l'année 2012 comme année de la santé. Cependant, le président du M.d.p, dont la sociale démocratie caractérise l'idéal, souhaiterait que cette décision présidentielle ne soit pas réduite à un simple slogan politique. Puisque, pense-t-il, cette déclaration du premier magistrat comporte, à la fois un enjeu humain et de justice. Répondant à une question de la presse, le député Ibovi a réitéré son aversion contre le régime présidentiel et postule pour une future révision de l'actuelle constitution congolaise. Voici, ci-après, l'intégralité de l'allocation du président du M.d.p.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Correspondant permanent à Dolisie

Discours de Jean-Claude Ibovi, Président du Conseil Central du MDP

Monsieur le Préfet du Département du Niari;

Monsieur le Maire de la ville de Dolisie, Capitale de l'or vert; Messieurs les Administrateurs maires de la ville de Dolisie; Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Central du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès, en sigle MDP; Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat National;

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Nationale d'évaluation et de suivi du MDP;

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau départemental du Niari;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Partis Politiques amis;

Distingués invités;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs;

Chers Militants.

C'est un grand honneur, pour moi, de revenir à Dolisie et de m'adresser une seconde fois aux représentants du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès (M.D.P) du Niari.

En cette année 2012, marquant le 5^{ème} anniversaire de l'existence de notre Parti, le Mouvement pour la Démocratie et le Progrès, je suis profondément touché par la qualité de l'accueil que vous m'avez réservé dans cette localité qui -grâce à la paix retrouvée et à la cohésion nationale qui se renforce chaque jour davantage- devient un véritable trait d'union entre les mégapoles de l'Est, l'Ouest, du Sud et du Nord de notre si beau pays. La position géographique de Dolisie dévoile, peu à peu, un pan de la richesse de notre histoire: la force de nos liens. Aussi, suis-je très heureux de ma deuxième visite ici, en ma qualité de Président du Mouvement pour la



Jean-Claude Ibovi.

Démocratie et le Progrès.

Tout en remerciant, vivement, le Président départemental et tous les membres du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès du Département du Niari de l'hospitalité chaleureuse que vous venez de manifester à l'égard de notre délégation, permettez-moi de m'acquiescer d'un devoir civique, celui de formuler, à votre endroit et à vos familles respectives, mes meilleurs vœux de santé et de réussite dans toutes vos entreprises, au cours de cette année 2012. En notre nom à tous et toutes, militants et sympathisants du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès, j'adresse, à nos hôtes invités, les salutations amicales et fraternelles. Soyez les bienvenus!

Mesdames et Messieurs, Militants du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès MDP; Comme lors de nos premières assises à Brazzaville, le 18 février 2007, la rencontre de ce jour nous permet de célébrer le 5^{ème} anniversaire de notre Parti, le Mouvement pour la Démocratie et le Progrès et de redynamiser ses instances dans le département du Niari, mais aussi, de mettre à profit notre présence pour approfondir

nos connaissances mutuelles, confronter nos analyses et nos expériences et, éventuellement, améliorer nos coopérations présentes et futures dont les jalons ont été posés lors de la sortie officielle de notre Parti.

Distingués invités; Militants et Sympathisants du MDP;

La célébration de ce double-événement se tient dans un contexte international et national riche en péripéties, porteuses d'espoir, pour les uns, et inquiétantes pour les autres.

Mesdames et Messieurs,

Au plan international, le contexte politique se trouve chargé d'images fortes, faites, hélas, de désolations, de chaos, d'atrocités, d'incertitudes et de torpeurs, avec, au compteur, des milliers de morts et de déplacés. Le monde est entré, ces derniers temps, dans une ère où tout peut arriver, même pour un rien, y compris l'impensable inattendu.

Ainsi, les conséquences de ces derniers événements mondiaux devraient interpeller tout homme politique sérieux à faire des analyses profondes, car ce qui arrive aux uns peut arriver aux autres, par effet domino, le

monde étant devenu un village planétaire où tout est diffusé, où plus rien ne se dissimule. La possession n'est rien, si la jouissance ne s'y joint, a dit Esope. Le contexte économique est marqué par:

- une crise qui frappe durement les pays occidentaux et les Etats-Unis d'Amérique.

- le prochain sommet de la terre, avec la Conférence des

mise en application effective des conclusions issues de la concertation d'Ewo qui ont abouti à un consensus national (Gouvernement-Majorité, Opposition, Partis du Centre et la société civile). Car, nous sommes sans ignorer que les élections ont toujours été source de conflits dans ce pays.

Le Congo vient de prouver sa maturité politique, en réussissant, avec brio, dans la démocratie et la paix retrouvées - cette valeur cardinale qui est la paix dont l'importance n'est appréciée véritablement que

venus se multiplient, tout de même. Une des préoccupations sociales a conduit le Président de la République à déclarer l'année 2012, année de la santé. Initiative louable. Pourvu que l'accent particulier mis sur ce secteur vital aboutisse à l'amélioration des performances des services de santé, par une meilleure couverture de notre pays et l'accessibilité aux services de santé de base avec des soins de qualité. Que cette décision politique ne soit pas transformée par les Gouvernants, en un simple slogan politique. Il y a là un enjeu humain et de justice.

Mesdames et Messieurs,

Un anniversaire est, en effet, une occasion propice de réjouissance. 18 février 2007 - 18 février 2012, le Mouvement pour la Démocratie et le Progrès a cinq ans. Cinq ans, ce n'est ni l'âge adulte, ni l'âge mûr, mais l'âge de prise de conscience. A cet âge, on peut distinguer le bon du mauvais grain, parce qu'au Mouvement pour la Démocratie et le Progrès, nous avons toujours comparé la politique à l'agriculture. Car, dans l'agriculture, il faut savoir semer le bon grain, au bon moment. Quand vous le faites plus tôt, il n'est pas mûr, quand vous le faites plus tard, il est pourri. Il faut le faire à l'instant «T».

Mesdames et Messieurs,

Oui, depuis cinq ans, nous construisons, ensemble, dans la démocratie et la paix, une nouvelle espérance, en retournant, courageusement, tous les vices qu'on appelle humiliation, haine et marginalisation. Au prix d'une lutte impitoyable, le Mouvement pour la Démocratie et le Progrès, notre parti, a conquis son autorité et son identité, au point d'atteindre la dimension qui fait de lui un parti incontournable de l'échiquier politique national. En dépit de tous les aléas de notre parcours, l'œuvre immense déjà accomplie est le

(Suite en page 12).



Quelques membres du bureau fédéral.

Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD), mieux connue sous le nom de Rio+20, qui aura lieu en juin 2012, au Brésil. A cet effet, nous saluons, avec fierté, le choix du Président de la République du Congo, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, par ses pairs africains, pour préparer les propositions et être la voix de notre continent.

Au plan national, nous saluons la grandeur des Congolais dont la classe politique, dans son ensemble, a manifesté un dépassement de soi, en allant dialoguer aux assises d'Ewo, pour garantir l'unité et la solidarité entre les Congolais, par l'organisation des élections législatives de 2012, fiables, transparentes, libres et apaisées. Du haut de cette tribune, nous invitons le Gouvernement à la

lorsqu'on la perd - en organisant des élections sénatoriales du 9 octobre 2011. C'est ce qui ferait jurisprudence dans les élections législatives de 2012 qui ont fait l'objet de la concertation d'Ewo.

Mesdames et Messieurs, Notre pays, la République du Congo, affiche un taux de croissance le plus élevé de la sous-région Afrique centrale. Il est estimé à 6,3%, contre une prévision moyenne de 5%, en 2011, pour les pays d'Afrique subsaharienne. Cette performance, qui s'explique par le désendettement du pays aujourd'hui en situation de surliquidité, est encore, hélas, peu profitable au plus grand nombre des Congolais, bien que des initiatives d'une meilleure redistribution des re-

Lorsqu'un journaliste barricade le bureau de son directeur à Télé-Pointe-Noire

Il y avait du remue-ménage, à Télé-Pointe-Noire, la chaîne départementale publique, le mercredi 14 mars 2012. Un journaliste, pigiste pendant huit ans, intégrés, récemment, dans la fonction publique, a eu sa note d'affectation au journal «La Nouvelle République». Mécontent de cette affectation, il n'a pas eu d'autres moyens que d'exprimer sa colère en barricadant le bureau de son directeur, alors que celui-ci se trouvait à l'intérieur. C'était le remue-ménage. La police, sans doute appelée, est arrivée sur les lieux et a délivré le directeur de la chaîne départementale de télévision. Six journalistes, dont l'auteur de la barricade et le directeur ont été emmenés au commissariat central de police, où les deux personnes concernées, notamment le directeur et le journaliste ayant barricadé la porte de son bureau, ont été entendus sur procès-verbal, avant que tous ne soient remis en liberté. C'est pour la deuxième fois que des journalistes de cette télévision se retrouvent entre les mains de la police. Le travail a repris, mais six journalistes sont interdits de mettre les pieds à la télévision, jusqu'à nouvel ordre. Le climat est tel que le syndicat appelle à une concertation avec le ministre de la communication.

Rapt d'un bébé à Mfilou: l'auteur a été vite rattrapé!

Un fait divers a défrayé la chronique, mardi 13 mars 2012, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Une jeune femme a volé un bébé dans un quartier de cet arrondissement. Elle s'était introduite dans un domicile et a sympathisé avec une femme qui a donné naissance, il y a quelques semaines, à un bébé et qui y vit. Profitant de l'absence momentanée de cette dernière, qui lui aurait laissé la garde du bébé, elle s'est volatilisée, emportant le nouveau-né. Alertés, les gens du quartier l'ont recherchée et l'ont vite rattrapée, alors qu'elle tentait de se cacher le plus loin possible. Le bébé a été récupéré et remis à sa maman. L'auteur du rapt sera mis en examen, sans nul doute, pour «enlèvement». En attendant, après les quolibets des habitants du quartier, elle médite encore sur son acte.

Découverte du cadavre d'une sexagénaire à La Base (Mfilou)

Le quartier La Base, toujours à Mfilou, était en relief, mardi 13 mars. On y a découvert le corps sans vie d'une sexagénaire, la nommée Elisabeth Mantsanga, résidant au n°118 de la rue Moussoumbali, vers le marché «L'Ombre». Suicide ou assassinat crapuleux? Des indices poussent, plutôt, à se pencher sur l'hypothèse d'assassinat, car on a trouvé des traces de sang et un couteau dans le puits d'eau à côté duquel la victime a été abandonnée. On ignore les raisons de ce crime que rien ne semble justifier. La collaboration des habitants du quartier concerné est nécessaire pour aider la police à démasquer le présumé assassin de la pauvre femme.

Des corps des victimes des explosions de Mpila ont disparu à la morgue municipale...

Une famille a voulu procéder à l'inhumation, mardi 13 mars 2012, d'un des siens, décédé dans les explosions meurtrières du camp du régiment blindé, le 4 mars dernier. Mais, arrivée à la morgue municipale, grande a été la surprise de cette famille de ne pas retrouver le corps du parent décédé, alors que la veille, l'identification a, bel et bien, été faite et un jeton remis au chef de famille. Harcelés, les agents des pompes funèbres ont fini par lâcher qu'un officier colonel, non identifié, malheureusement, serait passé pour, semble-t-il, l'inhumation de ce corps. Trois autres familles ont constaté, également, la disparition des corps qu'elles voulaient enterrer, le même jour. Y aurait-il un réseau de trafiquants de cadavres, à la morgue municipale, pour bénéficier de l'indemnisation que le gouvernement accorde pour l'enterrement des victimes de la catastrophe de Mpila? Les responsables des pompes funèbres doivent mettre de l'ordre dans leurs affaires et assumer leurs responsabilités, pour le cas des corps non retrouvés.

Des familles sont toujours sans nouvelles des leurs

Les explosions du camp du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville, ont fait de nombreuses victimes et jeté dans la rue des centaines de personnes, recueillies dans différents sites des sinistrés. Cependant, il ne faut pas feindre d'ignorer que cette catastrophe a généré, également, des disparus. Des familles n'ayant pas toujours des nouvelles des leurs, plus d'une semaine après le drame, ont défilé dans les hôpitaux et les sites des sinistrés, à leur recherche. Il y en a qui ont eu la chance et qui ont fini par retrouver leurs enfants ou autres membres de famille. D'autres, par contre, ne retrouvent pas encore trace de leurs membres et aucune autorité ne leur donne, pour l'instant, une réponse satisfaisante. Elles sont obligées, parfois, de publier des communiqués dans la presse, pour tenter de retrouver les leurs. Y aura-t-il, après l'association des familles des disparus du beach, une association des familles des disparus du drame de Mpila?

Une moto Djakarta a brûlé dans l'avenue de l'O.u.a, à Bacongo

Un incendie, dont on ignore l'origine, a, entièrement, brûlé une moto Djakarta, au trottoir de l'avenue de l'O.u.a, au niveau du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, tout juste à côté de la présidence de l'Eglise évangélique du Congo. C'était lundi 12 mars 2012, vers 20h. C'est lorsque le conducteur l'a allumée qu'un passant a vu des étincelles jaillir du moteur et donné l'alerte. Paniqué, le jeune conducteur a cru sauver sa moto, en la balançant dans le caniveau où stagne l'eau de pluie. Malheureusement, les flammes étaient ravivées au contact de l'eau et, au bout d'une demi-heure, la moto était totalement consumée. Il n'en restait que la carcasse. L'insolite, c'est que l'incendie a été qualifié de maléfique. Le propriétaire de la moto était victime, l'après-midi du même jour, d'un accident. Son frère-cadet ayant pris le relais, l'a transporté à l'hôpital et c'est au retour que la moto a brûlé.

Hommage du pôle de la souveraineté à nos compatriotes, à tous nos morts du 4 mars 2012

Assurément, le silence est d'or. Que dire? Comment expliquer en des termes clairs que nous sommes consumés de l'intérieur? Il faut, pourtant, le rompre, ce silence, pour nommer les peines, les souffrances du peuple congolais en ces temps terribles. Lorsque les Congolais ont été surpris, ce dimanche 4 mars 2012, à 8h, par quatre détonations, l'exode forcé de nos concitoyens, qui s'en est suivi, avait un goût amer, faisant remonter les souvenirs déjà bien enfouis d'un conflit armé pourtant lointain.

Que dire? Si ce n'est que les rues de Mpila, Ouenzé et Talangaï offraient une vision apocalyptique. La désolation s'est perfidement installée dans chaque foyer de plusieurs arrondissements de Brazzaville, ôtant des vies, brisant des membres et privant de toits... Pindare, célèbre poète lyrique grec, affirme, dans les Néméennes, que, je cite: «*Il est des circonstances où la vérité ne doit pas montrer son visage à découvert et le silence fut toujours chez les mortels le fruit de la haute sagesse*». Pensons, ici, à une image d'ensemble: ces toiles, toits et plafonds effondrés représentaient le silence qui se réclame d'une certaine sagesse.

Puis, cette vérité qui tardait à montrer son visage, afin de nous faire croire que les dégâts n'étaient que matériels. Mais, il apparaît, clairement, que le diable était dans le détail. Sous les décombres, gisaient les corps de nos frères et sœurs. La fatalité nous a ri au nez, comme elle le fait dans toutes les nations du monde. Sa puissance absolue assimilée au destin lui confère tous les droits sur les hommes.

Puis, vient cette interrogation dans les conversations: pourquoi cela s'est-il produit? Un incident, un court-circuit dans une réserve d'armes du régiment blindé de Mpila, dit-on, en guise de réponse.

C'est alors que nous prenons conscience que nous vivons



Par Maître Aimé-Emmanuel Yoka.

formellement une catastrophe, dans ce qu'elle représente les effets dommageables d'un phénomène brutal qui inclut des pertes humaines, un affect des esprits et une destruction importante de structures et d'infrastructures.

Cette catastrophe a disloqué des familles entières, emportant sur son passage des souvenirs et même des repères, laissant pantois les survivants qui tentaient, désespérément, de retrouver leur habitation, afin de sauver quelques effets personnels. Nous pleurons vos pertes qui sont les nôtres, celles de notre nation. Nos frères et sœurs sont, aujourd'hui, des martyrs et ils sont aussi les initiateurs involontaires de nouvelles réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter des effets désastreux et repenser à une formulation du principe de précaution et de prévention.

Le fatum est corrompu. Si certains d'entre nous pensent tenir leur destin entre leurs mains, en s'assurant une certaine prospérité, en priant, sans relâche, en ne commettant aucun impair, en aimant son prochain... La situation que nous traversons, ici et maintenant, nous confirme que nous

ne déterminons pas notre destin, mais que nous marchons sur une voie dont le nom est destinée, sort, étoile, chance, hasard et encore fatalité.

Tant de Congolais ont, au quotidien, emprunté le chemin où se situait le régiment blindé, sans que des questions sur son emplacement ou sa possible délocalisation n'aient fait l'objet de grandes discussions dans une quelconque formation politique ou apolitique. Le drame a la particularité de ne pas s'annoncer; une sorte de tragédie grecque où doit régner le chaos et François d'Aubignac de confirmer qu'il «*faut aussi prendre garde que la catastrophe achève pleinement le poème dramatique*».

Ce poème dramatique ayant commencé par un quatrain aux vers si violents que les pieds dont ils étaient composés ne respectaient plus les règles de la poésie, car ses pieds étaient, maintenant, mêlés à ceux des Congolais qui arpentaient les rues avec précipitation, panique, effroi. Seuls les battements de cœurs de nos frères et sœurs lésés rythmaient, désormais, l'ensemble. Une musicalité effroyable mêlée de cris, de pleurs, de sanglots. Et nous y étions, nous étions dans la catastrophe.

Nous enterrons, aujourd'hui, des concitoyens, des parents, des amis, des collègues, avec une impression que tout reste à faire. Reconstruire pour honorer leur mémoire, reconstruire pour ceux qui vivent encore dans des sites de fortune, reconstruire pour atténuer les mauvais souvenirs et reconstruire pour reprendre le chemin d'une destinée dont nous tenterons, farouchement, d'éviter les pièges, en nous entourant d'encore plus de précautions.

Le questionnement est un exutoire et le début d'un travail

psychologique que nous faisons sur nous-mêmes pour comprendre nos souffrances. Nous ne tâcherons pas de dire, aux uns et aux autres, qu'il ne faut pas se demander pourquoi, mais il faudra aussi se demander jusqu'à quand? Jusqu'à ce que les conclusions de l'enquête sur les causes de ce drame soient rendues publiques, afin que vous et nous puissions rendre compte à nos chers disparus pour libérer leurs âmes et aider les familles, nos familles à faire leur deuil. La vie et la mort n'ont de cesse d'être indissociables et s'en est absurde! Il est ardu de parler ainsi et continuer de penser que ce drame est incroyable. Mais comme l'a dit Luidgi Pirandello: «*La vie est pleine d'absurdités qui peuvent avoir l'effronterie de paraître vraisemblables. Et vous savez pourquoi? Parce que ces absurdités sont vraies*».

Il est vrai que nous avons perdu nos frères et sœurs, de façon absurde et c'est rageant, mais révélateur. Cette tragédie a révélé l'immense générosité des Congolais, elle a révélé l'attachement que les autres nations ont à notre égard, elle a confirmé l'universalité de notions telles que la solidarité, la compassion, l'entraide.

Un pays dans lequel il existe l'amour ne peut pas craindre d'aller de l'avant. Nous irons de l'avant, pour aider nos compatriotes à croire encore et toujours aux valeurs de l'Etat.

La mort de nos compatriotes n'est pas vaine, elle est lampée d'exigences, de défis, de responsabilités nouvelles que nous acceptons et validerons. Parents, amis, collègues et compatriotes, reposez en paix, vous avez été vaincus par le fatum pour assurer des jours meilleurs à la prospérité.

Aimé-Emmanuel YOKA

Ministre d'Etat

Coordonnateur du Pôle de la Souveraineté

Souvenirs de dimanches noirs

Tout souvenir est plus ou moins voué à l'oubli par usure du temps. Généralement, souvenirs et oublis sont à la lutte jusqu'au jour où celui-ci prend le dessus. Il arrive, cependant, que le souvenir ne soit pas tout à fait ni définitivement effacé; que des bribes de celui-ci fassent résurgence sans tout à fait émerger à la claire conscience. Oui, c'est vrai.

Cependant, se pourrait-il que le souvenir du 4 mars 2012 jamais s'estompe? J'en doute. Il a été tellement éclatant de bruits d'explosions, tellement explosif de déflagrations que cela résonnera, semble-t-il, encore longtemps, peut-être toujours, dans ma mémoire auditive. Pas seulement de la mienne mais dans celle de tous, car ce jour-là, chaque Brazzavillois a cru entendre une bombe exploser près... tout près de sa maison. D'aucuns l'ont senti tomber à même leur toit, lorsque le plafond en plusieurs débris s'effondra sur leur tête et que des volutes de poussières jaillirent de nulle part, recouvrant tout autour d'eux.

Des baies vitrées furent soufflées, des portes et des fenêtres fermées s'ouvrirent comme par enchantement, des serrures sautèrent, tel des grenades. D'aucuns se couvrirent la tête de leurs bras, dans un réflexe dérisoire de parade ou de pro-

tection. D'autres se mettent à courir comme celui là qui raconte: «*Dès que la déflagration emplît soudain le ciel, instinctivement, je sortis en trombe de la maison, me précipitai dans la rue, malgré les hauts cris de ma femme*».

Après cent mètres parcourus, peut-être essoufflé, je m'arrêtai. Haletant, je revins sur mes pas: «*Où sont les enfants?*», demandai-je à ma femme pétrifiée».

Il faut croire que devant un grand péril, c'est chacun pour soi et Dieu pour tous. Le souci pour les autres est décidément un réflexe au second degré. L'on n'oublia pas non plus de si tôt le spectacle de longs défilés de personnes tous âges mêlés, cheminant des quartiers sinistrés en direction de Brazzaville-Sud ou empruntant la nationale n°2. Souvent, sans destination précise, l'essentiel étant d'aller loin de cette dominicale apocalypse matinale.

Ce dimanche 4 mars, les populations n'eurent point le monopole de la peur. La panique gagna jusqu'aux chiens, lesquels queue redressée, filaient droit devant eux, guidés par leur instinct... de conservation. Apparemment ils furent bien inspirés, puisqu'aucun d'entre eux, semble-t-il, ne trouva la mort là où il y eut des dizaines et des dizaines de victimes humaines. A tire d'ailes, les oiseaux eux-aussi, froufrouèrent de curieu-

se façon dans les airs et se réfugièrent dans les nids ou ailleurs. Personne jamais ne saura. Toute la journée durant, il n'y eut ni chant, ni présence d'aucune sorte de la gent ailée dans le ciel poudreux de la capitale.

Arriva le dimanche suivant, 11 mars. Dimanche d'hommage ultime aux victimes sur l'esplanade du Palais des Congrès où la solennité au maximum, les couronnes de fleurs aux couleurs assorties à celles du drapeau national recouvrant près de deux cents cercueils, la sonnerie aux morts, les notes graves des cuivres et des percussions, les roulements de tambours de la fanfare militaire, ouvrant et fermant le ban etc, en rajoutaient à l'émotion collective, suffisant à eux seuls à faire couler les larmes à l'insu de chacun.

Ce dimanche des obsèques et cet autre qui le précéda, le soleil ne parvint que péniblement à secouer les nuages et à s'en dépêtrer.

Etrange n'est ce pas que parfois, le temps sache se vêtir de la tenue de circonstance. L'heure était grave et le soleil devait se faire discret.

C'est donc sous un soleil discret que chacun pleurerait. Tout le monde pleurerait à la vue de tant des cercueils alignés, rangés dans un ordre tout militaire.

Nous pleurons à la vue des photos des victimes, surtout celles de petits enfants à l'âge de l'innocence. C'est tout de même troublant que la main protectrice de Dieu n'ait pu les sauver. La mort de tout petits anges rend philosophe jusqu'à l'homme de la rue qui se pose des questions:

- «*Comment des enfants exempts de tout reproche peuvent-ils mourir d'une mort si précoce et si violente?*»;

- «*Et leurs parents, qu'ont-ils donc fait pour mériter une si cruelle épreuve?*»;

- «*Et nous qui avons été épargnés, qu'avons-nous de si méritoire?*»;

- «*Le hasard et le destin expliquent-ils tout?*».

Nous pleurons tous silencieux, derrière nos lunettes, dans nos mouchoirs ou dans nos cœurs, à l'idée que des compatriotes qui n'avaient point pris de rendez-vous avec la mort l'aient si violemment trouvée, au hasard de la trajectoire de projectiles fous, affolés et affolants. Qui donc n'a pas pleuré dans son mouchoir, derrière ses lunettes ou tout simplement dans son cœur!

Je pense qu'il ne sera jamais temps pour que cette émotion s'estompe, s'efface dans la mémoire. Puissent nos torrents de larmes versées fertiliser le Congo et féconder nos cœurs d'un amour ardent entre nous.

Dominique MBANGO

Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba)

La mission chirurgicale sur les fentes labio-palatines clôturée par un symposium

La Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba) a organisé, samedi 3 mars 2012, un symposium sur le thème: «Prise en charge des fentes labio-palatines», au palais des congrès de Brazzaville. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, président d'honneur de la Felbo, des membres du gouvernement et du cabinet présidentiel, du Dr Luis Gomes Sambo, directeur général de l'O.m.s-Afrique, de Mme Julienne Johnson, présidente de la Felbo, et des professionnels de santé congolais, sénégalais, ivoiriens et éthiopiens. C'est le ministre de la santé et de la population, le Pr Georges Marius Moyen, qui a ouvert les travaux, à l'issue d'une cérémonie aux allures académiques, avec une lettre et une conférence inaugurales.

Organisé pour clôturer l'initiative de la mission chirurgicale de prise en charge des enfants porteurs de fentes labio-palatines, le symposium de la Felbo a été marqué par deux temps forts, à savoir: l'ouverture officielle où un hommage a été rendu à Mme Edith Lucie Bongo Ondimba, par Mme Blandine Kandosi Lumumba, présidente de la Fondation Eméry Patrice Lumumba, présidente de la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba. Il y a eu des allocutions, notamment celle de Mme Patricia Koukou-Wiboulou, directrice générale de la Felbo, la lettre inaugurale de M. Constant Zézé; l'allocution du Dr Luis Gomes Sambo, qui a indiqué que sur 670 naissances en Afrique, une donne lieu à un enfant porteur de fente labio-palatine; le discours d'ouverture du ministre Georges Moyen, et la conférence inaugurale du Professeur Samuel Gadegbeku, qui a fait la présentation scientifique de la fente labio-palatine, son apparition en Afrique, ses causes et le traitement. Sa conférence était appuyée par la projection de diapos. La partie scientifique du symposium est intervenue après son ouverture officielle par le ministre de la santé et de la population, le Pr Georges Marius Moyen. Dix communications orales ont été présentées. Elles s'articulaient autour des axes suivants: la prise en char-

ge psychologique, médicale et chirurgicale des fentes labio-palatines, leur épidémiologie descriptive au Congo et en Afrique et leur retentissement organique et systémique. Chaque communication était suivie de débats, d'échanges, etc. Les communications étaient riches d'enseignements et d'échange d'expériences qui resteront gravés dans les annales de la communauté scientifique et médicale du Congo. A cela s'ajoutent plusieurs questions et contributions qui ont alimenté le symposium qui a réuni près de cinq cents participants dont des étudiants de la Faculté des sciences de la santé. Dans son allocution de clôture, Mme Julienne Johnson, présidente de la Felbo, a circonscrit la tenue de ce symposium, en ces termes: «Le symposium, qui est arrivé à son terme, vient couronner une exaltante campagne d'action caritative, au cours de laquelle une équipe multidisciplinaire de professionnels de la santé a œuvré pour réaliser des opérations chirurgicales sur des patients porteurs de fentes labiales. Cette malformation congénitale, qui fait souffrir des familles entières, est source d'anathème et de stigmatisation pour les enfants handicapés. La Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba) prend l'enga-



Le président Denis Sassou Nguesso (au milieu).



Une vue de l'assistance pendant le symposium.

gement d'inscrire cette mission chirurgicale dans la durée», a-t-elle déclaré. «A cet égard, nous vous remercions des enfants opérés, des familles qui, grâce à cet élan de solidarité, ont retrouvé la dignité et la joie de vivre dans la communauté. En outre, la Felbo salue, chaleureusement, la collaboration sincère et efficace des médecins congolais», a poursuivi Mme Julienne John-

son. Par ailleurs, la présidente de la Felbo a remercié le président de la République, président d'honneur de la Felbo, pour son soutien multiforme. Ce symposium a été rehaussé d'une prestation titrée «Makanisi» de la chorale Saint-Ovide de la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé.

Esperancia
MBOSSA OKANDZE

Mme Victorine Mfoudi, représentante de la famille Loko

«Nous ne voulons pas que l'honneur d'une personnalité soit sali, dans une affaire de vente de parcelle»

Retraîtée, Mme Victorine Mfoudi, représentante de la famille Loko, a sollicité la rédaction de La Semaine Africaine, pour éclairer la lanterne du public, au sujet de la vente d'une parcelle appartenant à la famille Loko, au Plateau des 15 ans, dans laquelle l'entreprise Challenge Futura, de M. Tsengué-Tsengué, est locataire. Dans l'interview ci-après, elle explique ce qui s'est passé, tout en exprimant l'indignation de la famille de voir que l'honneur du client qui a acheté cette parcelle est sali dans les médias, pour une affaire qui concerne, pourtant, la famille Loko.

* Madame Mfoudi, vous avez tenu à rencontrer notre rédaction, pour vous exprimer à travers les colonnes de notre journal. Pouvez-vous dire ce qui vous préoccupe?

** Je vous remercie d'avoir accepté ma demande. J'ai tenu, en effet, à m'exprimer à travers votre journal, pour éclairer le public par rapport aux propos que tient, dans les médias, M. Tsengué-Tsengué, qui était notre locataire, au Plateau 15 ans, contre la personne de M. Michel Ngakala qui est, pour nous, le client qui a acheté la parcelle que la famille Loko avait mise en vente.



Mme Victorine Mfoudi.

* De quoi s'agit-il, Madame?

** M. Tsengué-Tsengué loue, depuis 2000, auprès de la famille Loko, une maison et la cour, pour les activités de son entreprise Challenge Futura. Au départ, le prix du loyer était de 40.000 F Cfa. Après quelques années, ce prix est passé à 50.000 F, puis 75.000 F et, enfin, 90.000 F Cfa, à partir du 1^{er} mars 2011.

Confrontée à une situation très urgente, l'année dernière, la famille Loko a décidé de vendre la parcelle. Courant première quinzaine du mois de juillet 2011, nous avons fait la proposition de vente à l'occupant des lieux, à savoir: M. Tsengué-Tsengué. Ce dernier était intéressé. Mais son offre de prix et surtout les modalités de paiement n'ont pas trouvé l'assentiment de la famille. Celle-ci lui a laissé le temps de pouvoir réviser à la hausse sa proposition de prix. Pendant trois mois, malgré l'urgence de la situation à laquelle elle fait face, la famille est demeurée patiente, pour attendre la nouvelle proposition. Elle croyait que M. Tsengué-Tsengué, intéressé par la parcelle, allait faire un effort, pour faire une offre plus alléchante. Malheureusement, il ne s'est pas manifesté.

Au début du mois d'octobre 2011, un membre de la famille, notamment mon frère cadet, connaissant Monsieur Michel Ngakala, dont la structure, le Cepro, est aussi locataire de la parcelle voisine appartenant à la famille Loko, est allé le voir, pour lui faire la proposition de vente. Après plusieurs jours de négociations, M. Ngakala a fini par faire une offre qui a intéressé la famille, à l'unanimité. Le 10 octobre 2011, la vente a été conclue.

Ayant eu vent de cela, M. Tsengué-Tsengué m'a appelé, le mercredi 12 octobre, pour faire sa nouvelle proposition. La famille lui a dit alors d'ajouter un peu. Il a demandé 24 heures de réflexion. A l'issue de ce délai, il a dit qu'il ne pouvait pas ajouter quelque chose. A partir de ce moment-là, les négociations avec lui étaient closes. La famille a validé l'offre de M. Ngakala.

Moi-même, je suis allée voir M. Tsengué-Tsengué, le lundi 17 octobre, dans la matinée, pour l'informer que la parcelle est vendue et que le contrat de location allait être respecté jusqu'à terme, c'est-à-dire le 1^{er} mars 2012. Et c'est ce qui s'est passé. Bien avant tout cela, il avait été informé, par lettre, de ce que le contrat de location n'allait plus être renouvelé.

* Alors, Madame Mfoudi, quel est votre dernier mot?

** Tout d'abord, je voudrais dire que la famille Loko s'indigne de l'acharnement médiatique que M. Tsengué-Tsengué exerce contre la personne ayant acheté notre parcelle. La famille Loko lui avait déjà écrit que s'il a des revendications à faire, à propos de la vente de cette parcelle, qu'il s'adresse, directement, à moi, qui suis la représentante de la famille.

De grâce, qu'il ne salisse pas l'honneur de notre client, dans cette affaire, parce que c'est nous qui sommes allés le voir pour lui faire la proposition d'acheter notre parcelle. En tant que client de la famille Loko, M. Ngakala n'a rien à voir avec M. Tsengué-Tsengué. C'est à la famille Loko, qui a vendu la parcelle, que ce dernier doit faire ses revendications.

Propos recueillis par
Pascal Azad DOKO

Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

Le processus de mise en œuvre de l'allocation urgente aux sinistrés a démarré

Le gouvernement a décidé, lors du conseil des ministres du jeudi 8 mars dernier, d'allouer une somme de trois millions de francs Cfa, comme indemnité de relogement et d'équipement, à chaque famille sinistrée par les explosions des dépôts de munitions du camp militaire du régiment blindé de Mpila, le dimanche 4 mars. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a démarré le processus de mise en œuvre de cette décision, par une réunion d'informations et de sensibilisation, lundi 12 mars dernier, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Brazzaville, sous le patronage des administrateurs-maires de Ouenzé, Marcel Ganongo, et de Talangaï, Privat Frédéric Ndeké. La rencontre ne concernait que les chefs de quartiers, de zones et de blocs.

La principale décision prise au cours de la rencontre entre les administrateurs-maires de Ouenzé et Talangaï et les chefs de quartiers, de blocs et de zones, c'est le démarrage de l'opération d'identification des familles sinistrées, dans les quartiers les plus touchés et dans le reste des quartiers. L'opération d'identification est sous la supervision du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public. Les deux administrateurs-maires ont expliqué comment l'opération va se dérouler. Des commissions d'identification vont être mises en place. Dans chaque quartier, il y aura un point focal, dirigé par le chef du

quartier, le chef de zone et le chef de bloc et un représentant du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public. Les équipes sur le terrain sont constituées des deux représentants de bloc, deux représentants du Ministère des finances et un représentant des sinistrés. Ces équipes ne vont recenser que les familles qui ont perdu leurs habitations. Les sinistrés concernés sont les chefs de familles locataires et propriétaires. Les personnes sous logées sont exclues de cette indemnité, par exemple des enfants majeurs formant déjà des familles et habitant encore chez leurs parents. Toutes les précautions sont prises pour repérer tous les habitants



Privat Frédéric Ndeké et Marcel Ganongo.

concernés. Ce travail va se poursuivre aussi dans les autres arrondissements pour constater les dégâts causés par les projectiles de ce désastre. Les chefs de familles sinistrés qui sont dans les sites ou accueillis dans des familles, à Brazzaville ou dans d'autres villes du pays, sont appelés à prendre contact avec leurs chefs de quartiers, de blocs ou de zones, pour se faire enregistrer. A l'aide de la cartographie de la ville de Brazzaville et les registres de recensement, il est possible de réaliser un travail scientifique et de qualité pour

bien maîtriser les différentes parcelles, même dans les quartiers rasés par l'explosion, ont rassuré les premiers responsables des deux arrondissements.

L'étape du versement de l'allocation n'interviendra qu'à l'issue de l'opération d'identification des chefs de familles sinistrées. Signalons que l'opération de dédommagement, pour les maisons détruites ou endommagées est un autre processus qui sera lancé bien après.

Philippe BANZ

35^{ème} anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda

Les religieuses amies du cardinal Emile Biayenda se préparent ardemment, à Nkayi

«Passer du cœur à la main», tel est le slogan sous lequel les amies du cardinal Emile Biayenda, une congrégation féminine en fondation, tient à commémorer, cette année, le 35^{ème} anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda. De fait, cette congrégation encore dans l'œuf, entreprend d'achever les travaux de la chapelle de son couvent, la deuxième église de la ville de Nkayi, après la cathédrale Saint Louis. Une église que pourrait bénir, sous peu, l'évêque de Nkayi, Mgr Daniel Mizonzo. Sauf inconvénient, ces festivités prévues à Nkayi, du 22 au 24 mars 2012, s'articuleront autour des célébrations eucharistiques, des journées culturelles et sportives à travers une kermesse, des expositions, dégustation, jeux, nzango, football, concert de chants.

Les festivités ou journées commémoratives marquant le 35^{ème} anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda dans le diocèse de Nkayi prévoient, également, des conférences et évocations sur la vie et le charisme du très vénéré cardinal, la bénédiction, par Mgr Daniel Mizonzo, de la chapelle du couvent des religieuses amies du cardinal Emile Biayenda, la messe solennelle que présidera l'évêque de Nkayi, à laquelle participeront les membres du clergé de Nkayi et d'ailleurs. Ainsi, les chrétiens, les hommes et femmes de bonne volonté du diocèse sont appelés à «passer du cœur à la main», pour y mettre leur touche, pour s'impliquer et pour concourir à la réussite de ce grand rendez-vous diocésain, mais national aussi. Arrivées dans le diocèse de Nkayi depuis 2006, les religieuses amies du cardinal Emile Biayenda s'emploient pour attiser la flamme d'affection spirituelle autour de la mémoire du cardinal Emile Biayenda, tout

en demeurant sensibles à la promotion des œuvres et des charismes du premier cardinal de l'Afrique francophone, victime de l'intolérance humaine et martyr de la foi en Jésus-Christ. Les religieuses amies du cardinal Emile Biayenda fondent leur spiritualité au cœur de la passion de Jésus-Christ, en se référant particulièrement à l'exemple de Marie au pied de la croix, lorsque Jésus confiait sa mère à Jean, son disciple bien-aimé: «Mère, voici ton fils; fils, voici ta mère». Leur apostolat s'enracine dans la prière, le travail, le silence et l'hospitalité. Dans le diocèse de Nkayi, les sœurs se proposent d'apporter assistance, soins, hospitalité et affection aux personnes âgées abandonnées, malades, démunies ou en retraite, grâce à un accompagnement dans la prière et par une prise en charge matérielle et sociale. Implantées à Nkayi, voici six ans, les religieuses amies du cardinal Emile Biayenda ont



Cardinal Emile Biayenda, victime de l'intolérance humaine et de la foi en Jésus-Christ.

érigé leur couvent dans le quartier Saris 1, dans une concession de 60 x 25m, dotée d'une chapelle de 6 x 13m, avec une capacité d'accueil de cent personnes.

Azer ZATABULI

Pour tout don en nature ou en espèces:

Mère Pierrette NAMONADIO, fondatrice de la congrégation
Tél.: +242 05 521 22 62 / 06 602

97 22 / 04 449 19 40
Abbé Christian MOUSSAVOU, vicaire à Jésus Ressuscité
Tél.: +242 06 647 43 60
Sr Angèle KONGO
Tél.: +242 06 973 67 79
Gaëtan MALEKAT
Tél.: +242 05 549 15 26

AVIS DE VENTE

Parcelle au quartier Mougali vers la commune.

Contact: 06 976 58 36
04 420 72 80

Père Nicolas Ossama, S.J., professeur au grand séminaire de Bertoua (Cameroun)

«Je suis pour la béatification et la canonisation du cardinal Biayenda»

Prêtre de la Compagnie de Jésus, le père Nicolas Ossama, S.J., enseigne au grand séminaire Notre-Dame de l'Espérance de Bertoua, à l'est du Cameroun, où, entre autres, il dispense un cours sur l'histoire de l'Eglise. Il réside au centre spirituel Maranatha, cohabitant ainsi avec son compagnon, Mgr Joseph Atanga, S.J., archevêque métropolitain de Bertoua, président de la C.e.n.c (Conférence épiscopale nationale du Cameroun). Lors de notre passage à Bertoua et Batouri, courant décembre 2011, nous avons profité pour recueillir ses sentiments au sujet de la béatification et la canonisation du cardinal Emile Biayenda, attendues par tous. Missionnaire jésuite, le père Nicolas a travaillé au Congo, et a connu le cardinal Biayenda. Ci-dessous, notre entretien avec lui.

* Père, comment avez-vous connu le Cardinal Emile Biayenda?

** J'ai été envoyé à Brazzaville, fin 1972, pour remplacer un père spiritain, au séminaire Saint Jean. Ce père spiritain était professeur de philosophie, en Terminale, et a été admis à une évacuation sanitaire en France.

* Dans quel domaine avez-vous particulièrement travaillé avec le cardinal?

** J'ai travaillé comme professeur de philosophie et d'histoire, au séminaire Saint Jean.

* Au Congo et ailleurs, le peuple de Dieu prie pour qu'aboutisse la cause de béatification et de canonisation de ce serviteur de Dieu, très vénéré.

Croyez-vous à l'aboutissement de cette cause?

** Bien entendu, je suis pour l'aboutissement de la cause de béatification et de canonisation du cardinal Biayenda, car il était un saint homme.

* Quel meilleur souvenir gardez-vous du cardinal Biayenda?

** Le meilleur souvenir? C'est quand le cardinal m'a promené dans les paroisses de la ville de Brazzaville, me présentant à ses prêtres comme «son» jésuite.

* Un message particulier à l'Eglise qui est au Congo?

** Un message particulier à l'Eglise du Congo? Réparer, de fait, l'erreur grossière du meurtre du cardinal Biayenda par une pénitence et une dévotion chrétiennes sincères pour le martyr qui prie pour elle.



Père Nicolas Ossama, S.J.

Propos recueillis à Bertoua par Aristide Ghislain NGOUMA

Association pour le Développement des Collectivités de Makotimpoko
184, Avenue Lénine, Ouenzé, Brazzaville

MESSAGE DE CONDOLEANCES

Le paysage apocalyptique et horrible de certains périmètres des quartiers Mpila, Ouenzé et Talangai, de Brazzaville, capitale de notre beau pays, le Congo, présente à la face du monde, ce Dimanche 04 Mars 2012, jour de cette dévastation tsunamique provoquée par les explosions du dépôt des munitions du camp du Régiment Blindé des FAC, à Mpila, a fortement traumatisé tout être humain, de par l'univers et encore plus, toute l'âme profonde de la nation congolaise.

Le Bureau Exécutif National de l'Association pour le Développement des Collectivités de Makotimpoko (ADCM) s'empresse de présenter, au nom de tous les membres de l'ADCM, toutes nos sincères condoléances les plus attristées, à toutes les familles qui ont été frappées par ce terrible et catastrophique ravage qui a emporté leurs proches. L'ADCM s'associe aux douleurs de tous nos parents, amis et connaissances, qui ont subi des sinistres et félicite le Gouvernement pour la diligence des mesures qu'il a bien voulu prendre pour la prise en charge de toutes réparations et la célérité quant à leurs exécutions en direction de tous les ayants droits dans ce tragique et dramatique événement. De même, elle exhorte toute la population congolaise à répondre activement à l'appel de solidarité nationale pour le soulagement de nos concitoyens momentanément sinistrés.

Le Président du B.E.N. de l'ADCM
Sylvain NGAMBOLO
Membre du Comité central du PCT

MESSAGE DE CONDOLEANCES

Le Président du Mouvement des Citoyens Contre l'Insalubrité, Monsieur Jean Richard BONGO, exprime sa compassion aux familles qui ont perdu leurs proches et à toutes les victimes de la tragédie du 4 mars 2012 survenue au camp du régiment blindé, à Mpila. Par la même occasion, Monsieur Jean Richard BONGO souhaite une prompt guérison aux personnes traumatisées par ce sinistre.

BUROTOP IRIS
Représentant exclusif de Ricoh au Congo

Profitez de cette Offre Exceptionnelle pour le démarrage de Ricoh au CONGO !!

149.500

FCFA*

Garantie 1 année

- 22 pages par minute
- Réseau
- Chargeur automatique de documents
- Toner de démarrage inclus
- SAV garanti par des techniciens certifiés
- Consommables disponibles à volonté

Copieur Multifonction Laser Ricoh SP1200S

Ricoh, le cout par page le moins chers sur le marché..

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60 www.burotop.com
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

Après les explosions au camp du régiment blindé de Mpila (Brazzaville) Que les âmes de nos parents défunts, intercèdent désormais pour nous!

Dimanche 4 mars 2012, jour du Seigneur, jour de prière par excellence, jour de repos après une semaine intense de travail et jour de détente, de rassemblements associatifs et sportifs, comme cela obéit bien à la volonté du Seigneur qui nous dit, par la bouche de Saint-Paul: «Soyez toujours joyeux, priez sans cesse, remerciez Dieu en toutes circonstances. Voilà ce que Dieu demande de vous, dans votre vie avec Jésus-Christ» (1 Thess 5: 16-18). Vers 8h15, une série d'explosions d'une violence inouïe, provenant du magasin d'armes et de munitions du camp du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville, a arraché à notre affection, de manière atroce et inattendue, pères, mères, frères, sœurs, oncles, neveux, nièces, petits-fils et amis, causant ipso facto d'importants dégâts matériels.

Dans un pays à majorité chrétien, la tragédie de Mpila suscite quelques interrogations: Pourquoi cela est-il arrivé? Pourquoi mes parents sont morts? Si Dieu est bon et Tout-Puissant, pourquoi cette catastrophe a-t-elle frappé notre quartier, notre zone? Pourquoi cette souffrance? Il est impossible de croire en un Dieu bon et Tout-Puissant, sans se poser ces questions, face à cette apocalypse. Comment ne pas éprouver un sentiment de révolte?

Le prophète Isaïe, dans son livre au chapitre (55,8) nous dit: «En effet, dit le Seigneur, ce que je pense n'a rien de commun avec ce que vous pensez et vos façons d'agir n'ont rien de commun avec les miennes».

Le plus grand mal est devenu un plus grand bien, la mort de Jésus sur la croix. Dieu n'est, en aucune façon, ni directement, ni indirectement la cause ou l'auteur du mal, de la douleur, de la souffrance et de la mort. Ce sont les conséquences de la révolte de Lucifer et du péché de l'homme.

Cependant, Dieu permet le mal, la douleur, la souffrance et la mort pour mystérieusement en

tirer un bien supérieur. Regardons ce qui se passe dans l'évangile de Saint-Jean, au chapitre 9. Les disciples de Jésus, devant un infirme de naissance, lui posent la question suivante: «Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle?». Mais, Jésus ne répond pas à cette question. Il nous suggère plutôt une finalité du mal ou pourquoi Dieu permet le mal. «Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui» (Jn 9,1-3). Dieu a vaincu le mal, la douleur, la souffrance et la mort dans le Christ.

La signification chrétienne de la mort nous est révélée par le mystère pascal de la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. Par sa résurrection, Jésus est devenu maître de la vie et de la mort. Sa résurrection est le commencement de la résurrection de tous les baptisés, hommes et femmes, que le Christ lui-même conduit dans le royaume des cieux. Sa résurrection est le signe de sa victoire sur le péché et sur la mort.

Parlons de la mort, Saint-Paul



Abbé Eric Paul GOMA.

dans (1 Thess 3,13-14), affirme ce qui suit: «Nous ne voulons pas que vous soyez ignorant au sujet de ceux qui sont morts. Il ne faut pas que vous vous désoliez comme les autres qui n'ont pas d'espérance. Puisque nous le croyons, Jésus est mort et puis ressuscité. De même, ceux qui se sont endormis en Jésus, Dieu les amènera avec Lui».

Pour Saint-Paul, la foi en la résurrection de Jésus donne sens à notre vie et à notre mort. Pour nous, chrétiens baptisés, la mort fait partie du plan de Dieu et n'est que la porte ouverte à la résurrection. Que les âmes de nos parents défunts intercèdent, désormais, pour tous les Congolais et le pays tout entier, afin que les mois de mars des années à venir, ne nous plongent plus dans le deuil et les larmes, comme le 18 mars 1977 avec la mort du président Marien Ngouabi, le 22 mars 1977 avec celle du premier cardinal congolais, Emile Biayenda, le 22 mars 2002 avec la reprise des hostilités armées dans le Pool entre les Forces armées congolaises et les ex-

combattants ninjas, faisant de nombreuses victimes, le 14 mars 2009, avec la mort du Docteur Edith Lucie Bongo Ondimba, fille aînée du président de la République Monsieur Denis Sassou Nguesso, première dame du Gabon, le 21 mars 2011, avec le crash aérien en plein quartier de Mvoumvou, à Pointe-Noire, d'un avion de type Cargo appartenant à la Campagne Trans Air Congo, ayant occasionné des morts et des blessés graves.

Enfin, ce grand désastre de ce dimanche 4 mars 2012, que nous déplorons tous. Si l'on n'a pas une mémoire courte sur l'histoire de ce pays, cette liste est loin d'être exhaustive. Le plus grand danger que court notre pays, le Congo, ce ne sont pas ces événements douloureux, mais le manque de prière et le refus d'entendre l'appel de Dieu à la conversion. «Convertissez-vous, car le Royaume des cieux est tout proche», nous dit Saint-Mathieu (3,2). En tant que Congolais et nation congolaise, nous devons demander pardon au Seigneur Jésus-Christ, pour nos péchés, nos fautes et nos faiblesses. Que notre pardon devienne une source de joie pour toi Seigneur et pour toute la nation congolaise. Libérons-nous de toutes les rancunes qui alourdissent nos cœurs. Que notre pardon nous fasse sortir de nous-mêmes, pour enfin te trouver. Notre Mère la Sainte Eglise, qui a fait naître sacramentellement nos parents défunts les accompagne à travers nos prières à la maison du Père.

Abbé Eric Paul GOMA
Exorciste du diocèse
de Kinkala

4^{ème} Dimanche de carême B

Faire la vérité, venir à la lumière

Textes: 2 Ch 36,14-23; Ep 2,4-10; Jn 3,14,21

Chers frères et sœurs,

La vérité est une réalité qui fait de plus en plus peur aujourd'hui. Dans notre société, bâtir sa gloire et sa fortune sur le mensonge, le faux et usage de faux, est devenu presque la mode. En cette période de crise, il y a ceux qui ont l'audace obscure de récupérer ou de manipuler la situation des sinistrés pour s'enrichir ou exhiber leur vaine gloire: exhibition ostentatoire de quelques vivres devant les caméras, charité circonstancielle de surface. Est-il encore possible de faire la vérité et de venir à la lumière? Qui a fait quoi, qui fait quoi, en vue de quoi? La finale de l'évangile de ce dimanche nous parle de la nécessité de venir au grand jour, à la vérité: la foi chrétienne consiste à faire la vérité.

Il s'agit de venir au Christ, désormais «élevé». L'action d'élever, pour le Christ, veut dire aussi bien la mise en croix que la résurrection et l'ascension. Le Christ élevé est désormais celui vers qui tous doivent tourner leurs regards, pour se laisser éclairer par lui. Regarder le Christ, croire en sa parole, c'est déjà être sauvé. Mais regarder le Christ n'est pas synonyme de passivité. La mise en pratique du message évangélique est le lieu de manifestation et de vérification de la foi authentique en Jésus-Christ. La foi chrétienne se situe au-delà de la sphère des théories purement incantatoires, et se donne à comprendre comme une manière de vivre, un «faire» (poiew). C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre ces mots de l'évangile de Jean: «Celui qui fait la vérité vient à la lumière» (Jn 3,21). Si venir à la lumière ici veut dire accéder à la foi, le «faire» désigne l'œuvre même de la foi, de sorte que la pratique par excellence, c'est l'œuvre de la foi comme telle. Ainsi, comme don de Dieu, la foi est aussi la réponse de l'homme en rapport avec sa situation historique. L'accueil de Jésus comme sauveur est inséparablement lié à une pratique socialement manifeste, selon les circonstances historiques. Allons plus loin.

La foi n'est pas l'adhésion à un ensemble d'idées, mais une action. Avoir la foi, être sauvé, c'est venir à Jésus, la lumière, se mettre à sa suite. La foi chrétienne consiste à faire la vérité, avec nos mains, Jésus nous parle des œuvres de la foi. La main, c'est ce par quoi nous partageons, nous donnons et recevons, c'est ce qui nous permet de transformer notre milieu. La main symbolise le contact et l'action. C'est en ce sens que saint Paul affirme qu'en Jésus, ce qui compte, c'est «la foi opérant par la charité» (Ga 5,6). Nous savons, d'expérience, que nos différences géographiques et culturelles constituent un danger réel pour la division de nos communautés ecclésiales, familiales et sociales. Mais dans les moments difficiles, notre pratique du partage et de la solidarité permet de renforcer l'unité, et de vivre ainsi le vrai christianisme. Le christianisme se définit d'abord par une certaine pratique, la pratique évangélique, avant de se définir par un certain savoir, par l'adhésion à un corpus de vérités.

Dieu nous appelle à une pratique qui éclaire les conditions sociales existantes. Agir selon la foi chrétienne, faire la vérité, venir à la lumière, c'est à la fois proposer de nouvelles interprétations de l'événement Jésus-Christ et produire de nouvelles figures historiques du christianisme, aujourd'hui. Les chrétiens ne vivent donc pas d'eux-mêmes et pour eux-mêmes: ils vivent de la seigneurie de Jésus et pour la seigneurie à venir de celui qui a vaincu la mort et qui apporte la vie, la justice et le Royaume de Dieu. Cette orientation apparaît dans tout ce par quoi et ce pour quoi vit l'Eglise. Le contenu du message chrétien, en tant qu'héritage reçu, est un futur à faire, pour que tous les hommes soient debout devant Dieu. L'Eglise est le ferment d'une solidarité universelle. Elle porte en elle le devoir d'œuvrer pour la reconnaissance de l'identité humaine de tout homme. L'Eglise, à cause de sa foi, comprise en son noyau comme pratique de la solidarité universelle, est et doit être le lieu où s'exerce au quotidien, la solidarité et l'empathie, car la foi est une incitation à la solidarisation inconditionnelle avec les plus petits. Mais pour réaliser pleinement cette tâche, chaque chrétien doit soumettre à une révision critique, sa propre capacité à la solidarité: le chrétien qui pratique la charité prolonge la lumière du Christ en ce monde.

Croire en Jésus est comme une nouvelle création, comme l'avènement de la lumière dans les ténèbres de la division, du mensonge et de l'oubli de Dieu. La lumière rassemble. C'est la lumière en effet qui permet de distinguer les choses les unes des autres, et ainsi de les unifier dans un seul monde. Comme lumière nous sommes appelés à rassembler. La première-née des créatures, la lumière qui a éclaté au premier instant du monde, présence de Dieu que nul homme n'a pu voir, ne la cherchons pas dans des symboles ni dans des évocations, c'est le chrétien! Quelle écrasante responsabilité, mais quelle formidable preuve de la confiance de Dieu envers nous! Dieu nous donne sa lumière, mais dans le monde, il n'a pas d'autre lumière que nous.

Fr. Claver BOUNDJA, O.p.

Commémoration du mois de mars, mois de la femme

L'engagement de la femme africaine pour la réconciliation, la justice et la paix

La conscience de la dignité de la femme et de son rôle pertinemment irremplaçable dans l'Eglise et dans la société est l'une des avancées les plus significatives de notre époque. S'arc-boutant sur l'égalité originelle et la complémentarité enrichissante entre les deux sexes, l'Eglise proclame fréquemment les droits et devoirs des femmes dans la construction d'un ordre social juste, tant elles constituent la colonne portante de la famille. La lettre apostolique *Mulieris dignitatem* (15 août 1988) et la *Lettre aux femmes* (29 juin 1995) du Pape Jean Paul II en font de façon prééminente, un large écho. Dans le même sillage, la législation de la plupart de pays africains accorde une place de choix et un statut privilégié à la femme, nonobstant l'inadéquation entre le droit et le fait.

Quoiqu'il en soit, par leur supériorité numérique, leur présence active au sein de la famille et au cœur de l'apostolat ecclésial, les femmes représentent un atout énorme dans l'engagement pour la réconciliation, la justice et la paix en Afrique. D'ailleurs, n'est-ce pas au génie de la femme que la société est débitrice de la dimension éthique et morale qui marque les relations humaines et les valeurs de l'esprit?

Déjà, leur apport au foyer comme mère et épouse est capital. C'est là, justement, le premier axe de leur engagement. En effet, la famille est le lieu et la condition de toute éducation à la culture de l'amour. Car, l'amour s'exerce avant tout entre parents et enfants d'une part, et entre frères et sœurs d'autre part. C'est aussi dans

ce «sanctuaire de la vie» qu'on cultive le sens du pardon, de la paix, de la justice et de la réconciliation. Etant, en quelque sorte, la muse adulée de l'éducation, la femme est incontestablement la gardienne de la famille, car elle fédère un ensemble de valeurs morales, éthiques et civiques.

Qui plus est, la femme transmet non seulement la vie, mais aussi l'art de mener à bon escient la vie et le mode de sa protection. Affirmer que la femme donne naturellement la vie sous-tend qu'elle est la mieux placée pour mesurer sa valeur et donc mieux la préserver. En principe, cette bonne posture devrait lui conférer un rôle régulateur dans la résolution de différentes crises, pourvu qu'elle fasse preuve de bon sens et de neutralité. Parce qu'elle incarne l'amour et



Fabrice N'Semi.

la tendresse, l'hospitalité et la délicatesse, la femme est une actrice incontournable dans toute démarche de réconciliation, de justice et de paix. De science certaine, savons-nous, il est rarissime que la femme orchestre un mouvement armé. Le plus souvent, elle est manipulée, tout au moins instrumentalisée, au pire des cas réduite en objet de satisfaction sexuelle. Cependant, pour peu qu'elle est mère, épouse ou sœur des belligérants dans un conflit armé, la femme peut jouer un rôle déterminant dans les prises de décisions et partant, dans la résolution pacifique de ce conflit.

Ainsi, «quand la paix est menacée et la justice bafouée, quand la pauvreté est grandissante, les femmes d'Afrique sont debout pour défendre la dignité humaine, la famille et les va-

leurs de la religion». Cette reconnaissance du Pape Benoît XVI dans *Africae Munus* (n°58) est si évidente qu'elle devrait, en même temps, les inciter à plus d'engagement, d'abord pour leur dignité et leurs droits, ensuite pour l'harmonie, la paix, la justice et la cohésion au sein de notre société. Alors que la première exhortation apostolique post-synodale *Eclesia in Africa* (n°82 et 121) du bienheureux Pape Jean Paul II insistait sur la promotion et la dignité de la femme africaine, la seconde, celle du Pape Benoît XVI *Africae Munus* (n°57) stigmatise la lenteur de l'évolution des mentalités qui en est le frein déploré et déplorable. Ce, à cause de la survivance d'une ribambelle de pratiques nourries par de croyances ancestrales insidieuses qui, à bien des égards, exercent l'effet d'un goulot d'étranglement de l'essor de la gent féminine en Afrique. Au regard de leur caducité et de leur visée rétrograde et ignominieuse, il n'y a pas mieux à faire de ces pratiques que de les enfouir sous une couverture de boue. N'en déplaie aux maniaques du passé qui leur donnent un vernis de légitimité.

(A suivre)

Fabrice N'SEMI
Etudiant en IV^{ème} Année
de Théologie
Grand Séminaire Cardinal
Emile Biayenda

AVIS DE VENTE

Une parcelle avec une grande maison, au quartier Mougali, vers l'arrêt de bus SGEC, à quelques pas du goudron.

Contact: 04 420 72 80 / 06 976 58 36

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un financement pour le «Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)». Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement du personnel de l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) qui sera basée à Brazzaville pour l'exécution de ses composantes en synergie avec les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Elevage et les Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture. Le présent avis d'appel à candidatures concerne les postes suivants, qui sont regroupés en une Direction (DIR), une Division Administrative et Financière (DAF), une Division Technique (DT) et une Division de la Programmation et du Suivi Evaluation (DPSE):

1. Coordonnateur National du Programme;
2. Responsable Administratif et Financier;
3. Responsable Passation des Marchés;
4. Responsable de la Programmation et du Suivi-Evaluation;
5. Auditeur interne;
6. Spécialiste Agropastoral;
7. Spécialiste Pêche et Pisciculture;
8. Spécialiste en infrastructures;
9. Spécialiste Développement des filières et Renforcement des Capacités;
10. Assistant Système d'Information Géographique (SIG);
11. Assistant en Communication et Gestion des Connaissances;
12. Assistant Programmation et Suivi/Evaluation;
13. Comptable;
14. Assistant Administratif et Financier;
15. Assistant de Direction;
16. Chauffeurs (04).

1. Composition du dossier:

Pour chaque poste, le dossier de candidature comprendra les documents suivants:

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée avec adresse complète et N° de téléphone;
- un Curriculum Vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois;
- un certificat de nationalité;
- les copies légalisées des diplômes;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages;
- les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités, éventuellement, à fournir les originaux des attestations pour les expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

2. Modalités de sélection:

La sélection se fera en 3 phases:

- une première phase consistera en une présélection sur dossier;
- une 2ème phase consistera en un test écrit;
- une dernière phase consistera en des interviews dont les dates et heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

3. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures:

- Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à:

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage [Co-

mité de sélection du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)] et devra comporter, uniquement, la mention suivante:

- Dossier de candidature au poste de: (Préciser le Poste pour lequel vous postulez)
- Les dossiers peuvent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Secrétariat du Ministre), à Brazzaville

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 5 Avril 2012, à 16 heures.

- Les termes de référence détaillés de chaque poste peuvent être consultés sur le site internet:

<http://www.congo-site.com>

Ou par affichage aux niveaux des points suivants:

- Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage;
- Siège du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture;
- Bureau de liaison des projets Fida: 7ème étage immeuble de l'ARC (face à la Chambre de commerce, porte 706), Brazzaville.
- Tél.: 00242066585919
- E-mail: blprodercongo@yahoo.fr
- Sièges des Directions Départementales de l'Agriculture (DDA);
- Sièges des Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture;
- Siège du PNUD, à Brazzaville;
- Siège de la FAO, à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 09 Mars 2012

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Rigobert MABOUNDOU

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis, 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43; B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE JEEF»

S.J - S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 74, rue Batéké, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/12 B 3245 / REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 11 février 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 14 février 2012, sous Folio 29/20 numéro 623, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE JEEF», en sigle S.J.;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur OCKANA-OKOUYA Victorien;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 74, rue Batéké, Poto-Poto, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet,

* Les fournitures de bureau;

- * Le matériel technique;
- * La vente des produits agro-pastoraux;
- * Le matériel de réadaptation;
- * Les produits de pêche.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur OCKANA-OKOUYA Victorien;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 28 février 2012, sous le numéro 12 DA 262;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 février 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3245.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Immeuble «le 05 février 1979» 2ème étage gauche, Avenue Amilcar Cabral (face Ambassade de Russie)

Quartier Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville

Tél: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418 24 45
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «CONGO PLUS»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 24 novembre 2011, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Poto-Poto Brazzaville, le 24 novembre 2011, sous folio 215/4 N°4240, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Objet: La société a pour objet, tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Le commerce général: import-export;
- La construction des bâtiments, le génie civil;
- La vente du matériel informatique et bureautique.

Dénomination: La société a pour dénomination: CONGO PLUS;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 77 de l'Avenue de France, quartier Poto-Poto;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Gérance: Monsieur BAMOUTAGA YARA a été nommé aux fonctions de Gérant statutaire;

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 novembre 2011, enregistré sous le numéro 11 DA 1030.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/11 B 3041.

Pour avis

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

L'accès à l'électricité, un pilier majeur pour le développement économique et social

Le gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec le bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la C.e.a (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique), a organisé la 28^{ème} session du comité intergouvernemental d'experts de l'Afrique centrale, du 29 février au 2 mars 2012, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. Ouverte par Pierre Moussa, ministre d'Etat, coordonnateur du pôle économique, ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, cette réunion a eu pour thème: «Les défis énergétiques en Afrique centrale», conformément à la recommandation de la 27^{ème} réunion du comité tenu en mars 2011, à Yaoundé, au Cameroun.

Cette rencontre a eu pour objectif de permettre aux experts des Etats membres et des institutions sous-régionales d'échanger sur les défis actuels et émergents de développement de la sous-région et de faire des recommandations pour l'harmonisation et le renforcement des politiques économiques et sociales des pays de l'Afrique centrale. Elle a été, également, un forum d'échanges d'expériences, en vue de renforcer le rôle des experts des Etats membres et des institutions sous-régionales, en leur qualité de conseillers auprès de leurs pays respectifs. Aussi ces derniers ont-ils axé leurs débats sur les voies et moyens, pour relever les défis énergétiques de l'Afrique centrale dans la perspective de l'intégration sous-régionale. Ils ont, à propos, suivi une conférence-débat sur les opportunités et les enjeux de la coopération Chine-Afrique, qui est une question émergente dans la sous-région. Il a été estimé qu'actuellement, la consommation d'électricité se situe dans l'ordre de 500Kwh par habitant et par an, sur le conti-

nent africain, contre une moyenne mondiale de 2.500 Kwh. Quant au taux d'électrification, il est inférieur à 30%, dans la majorité des pays africains, contre 60 % à l'échelle planétaire. Les disparités d'accès à l'énergie s'observent, aussi, entre les villes et les campagnes et entre le centre d'une même ville et sa périphérie. Ce bas niveau de la consommation de l'énergie est, à la fois, un indicateur de pauvreté et un obstacle au développement en Afrique centrale. Les taux d'électricité au Congo sont autour de 50 % en zones urbaines et seulement de 5 % en milieu rural. Ces proportions sont les mêmes dans les autres Etats de la sous-région. Une situation qui contraste, de façon indéniable, avec les énormes potentialités en énergies fossiles et en énergies renouvelables de la sous-région. Les participants ont, en outre, pris connaissance de l'état d'avancement des programmes prioritaires des institutions sous-régionales, ainsi que des initiatives récentes de la C.e.a. Le ministre Pierre Moussa a, à cette occasion, salué la C.e.a



Une vue des officiels, (au milieu Pierre Moussa).

pour son plaidoyer pour la défense et la prise en compte de nos priorités au niveau international. Les principaux défis étant de deux ordres: d'abord, augmenter la production de l'énergie, en général, et de l'électricité, en particulier, et, ensuite, accroître le taux d'accès des ménages aux ressources électro-énergétiques. A l'issue des travaux, les participants, convaincus que l'accès à l'électricité constitue un pilier majeur pour le développement économique et social et un enjeu pour le développement durable, ont prié les chefs d'Etat de la sous-région Afrique centrale, de prendre des mesures concrètes pour promouvoir la production, le transport, la distribution et la consommation d'électricité, ainsi que la promotion des P.m.e en Afrique centrale. Notons que la 28^{ème} session du

comité intergouvernemental avait été précédée de la réunion ad hoc du groupe d'experts du 27 au 28 février 2012, avec l'objectif principal d'échanger sur les questions relatives à la corruption dans les services publics fournis aux P.m.e, afin de proposer des mesures correctives pour l'émergence et le développement des P.m.e, dans la sous-région Afrique centrale. Des recommandations étaient formulées, entre autres: étendre les initiatives de lutte contre la corruption à l'ensemble des acteurs impliqués dans la prestation des services publics aux P.m.e, sans distinction de position hiérarchique. Le thème débattu était: «Prestation de services publics, corruption et promotion des P.m.e en Afrique centrale».

Philippe BANZ

P.c.p.a (Programme concerté-acteurs)

Contribuer à restaurer la situation socio-économique dans les quartiers sinistrés

Suite à la violente explosion du dépôt d'armes et de munitions au camp militaire du Régiment blindé à Mpila, survenue le dimanche 4 mars 2012, le P.c.p.a (Programme concerté-acteurs) s'est retrouvé, mercredi 7 mars 2012, en assemblée plénière intermédiaire transformée, pour le besoin de la cause, en assemblée plénière extraordinaire. Au Forum des jeunes entreprises du Congo, à Brazzaville. Présidée par Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, elle s'est déroulée en présence de Jean Louis Vielajus, délégué général du C.f.s.i (Comité français pour la solidarité internationale) et de Jean François Valette, ambassadeur de France au Congo.

Cette assemblée plénière extraordinaire, qui a commencé par une minute de silence en mémoire des victimes, a regroupé les organisations de la société civile, les membres de ce programme basés au Congo et en France, les bailleurs du P.c.p.a Congo et les autres représentants du P.c.p.a. Ses objectifs: faire le bilan des activités et des évolutions du programme, depuis Juillet 2010, afin de permettre au comité de pilotage, à mi-mandat, de rendre compte de son action aux membres de l'assemblée plénière, d'une part, et de donner l'occasion aux membres de s'exprimer sur la mise en œuvre du P.c.p.a au Congo, d'autre part; de renforcer l'identité et la dynamique collective du programme à travers le regroupement en platefor-

mes thématiques, de réfléchir sur les perspectives du P.c.p.a Congo, à court, moyen et long termes, pour une nouvelle orientation de la fin de la seconde phase de ce programme au Congo. Ouvrant cette session, Emilienne Raoul a souligné le triple devoir qui doit avoir toute personne: celui du deuil, de la solidarité et de la mobilisation collective. «Un défi nous attend, dans les semaines et les mois qui viennent, lorsque la situation d'urgence actuelle sera résorbée, il s'agit du défi de la reconstruction sous toutes ses formes», a-t-elle affirmé, avant de préciser aux membres du P.c.p.a que notre pays a besoin d'eux pour qu'ils nous aident à mener ce combat de la reconstruction. «Vous êtes, à différents niveaux, un maillon essentiel de la grande chaîne de



Jean François Valette, Emilienne Raoul et Jean Louis Vielajus.

solidarité qui est en train de se mettre en place, en premier lieu, bien sûr, au cœur des quartiers éprouvés. Je vous invite à appuyer d'une façon ou d'une autre, les différentes actions de solidarité qui sont déjà ou qui seront initiées par les associations de quartier et les organisations de base», a-t-elle souligné. Jean Louis Vielajus a, de son côté, relevé trois temps pour l'action à mener: un temps pour s'engager, un temps pour rendre compte et un temps pour les perspectives. «Les situations d'exception jouent, sou-

vent, comme d'ardents révélateurs des qualités de cœur et d'intelligence, qui seules, autorisent de faire vivre l'espoir. Elles constituent un défi pour chacun d'entre nous et pour les organisations dans lesquelles nous sommes engagés. Nous devons prendre un temps pour voir comment toutes les associations seront solidaires, afin de contribuer à la restauration de la situation sociale et économique dans les quartiers qui ont été touchés», a-t-il dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Transport

Le tronçon Pointe-Noire-Dolisie, un casse-tête pour les voyageurs

La route nationale n°1 est un facteur de développement indéniable, comme toutes les autres routes construites par le gouvernement de la République, dans le cadre de son programme de désenclavement de l'arrière-pays, depuis quelques années.



Vue d'une gare routière de fortune à Pointe-Noire.

Mais, il est observé, sur cette voie, des comportements déviant, aussi bien de la part des policiers que des transporteurs, qui pénalisent les voyageurs. Hier, effectuer un voyage sur la route nationale n°1, notamment sur le tronçon Pointe-Noire-Dolisie, était un véritable parcours de combattant. On en avait pour deux ou trois jours de route sur ce segment routier de 160 kilomètres. Et, on payait 5.000 F.Cfa par personne. Mais, depuis l'inauguration de cette voie bitumée par le président de la République, en décembre dernier, des policiers véreux avaient, anarchiquement, érigé, huit barrières de fortune, non pour sécuriser, mais pour rançonner les commerçants et les passagers, de nuit comme de jour, foulant, ainsi, aux pieds les lois et règlements de la République. Eu égard à cette situation, les transporteurs avaient augmenté le prix du titre de transport à 7.000 F.Cfa et les bagages étaient taxés, selon l'humeur du chauffeur. Informé de cette situation, le général Jean François Ndengué, directeur général de la police, en mission de travail à Pointe-Noire, a fait l'aller-retour de ce trajet, le 14 novembre 2011 et, a fait sauter toutes les barrières. Aujourd'hui, il n'y a plus de barrière sur ce trajet. Mais, les transporteurs, habitués à percevoir la somme de 7000 F.Cfa, ne veulent plus revenir au prix initial de 5.000 F.Cfa. Une arnaque de la population qui ne dit pas son nom, alors que cette population croupit dans la misère.

Les autorités en charge du transport au Congo se doivent de regarder cette situation qui commence à perdurer, pour soulager tant soit peu la population désabusée qui ne sait à quel Saint se vouer.

Toujours à propos du transport sur ce tronçon, il est observé une discipline à la gare routière de Dolisie, au quartier Tsila, lors des chargements. Ces derniers se font suivant l'ordre d'arrivée. L'ordre y règne, mais à Pointe-Noire, c'est le contraire. Il n'existe aucune structure sur les deux sites d'embarquement (Mongo-Kamba et Fond Tié-Tié); les voyageurs sont soumis aux tracasseries des badauds, qui se disent chargeurs. D'où la vigilance accrue des passagers, eux-mêmes, pour ne pas perdre les marchandises ou les bagages.

Equateur Denis NGUIMBI

VENTE DE LUNETTES ET MONTURES

Pour tout achat des verres et montures à bon prix, contacter:

Tél.: +242 500 77 77 / 06 610 77 77
E-mail: agngouma@yahoo.fr

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 77 ans de savoir-faire à vous plaire

Enseignement supérieur

Ange-Antoine Abéna a lancé les travaux de la sous-commission des bourses

Moment tant attendu par les étudiants qui espèrent obtenir une bourse d'études, par les parents et, enfin, par les pouvoirs publics, chargés de traiter la question sensible de la bourse, les travaux de la sous-commission des bourses de la Commission nationale des ressources humaines (C.n.r.h), pour l'année académique 2011-2012, se tiennent du 14 au 17 mars 2012, dans la salle des actes de l'Enam (Ecole nationale d'administration et de la magistrature), à Brazzaville. L'ouverture des travaux a été patronnée par Ange Antoine Abéna, ministre de l'enseignement supérieur, en présence de Jean-Baptiste Moussa, directeur général des affaires sociales et des œuvres universitaires (Dgasou), ainsi que d'autres personnalités du monde de l'enseignement supérieur.

Dans le souci de traiter la question de la bourse, le Ministère de l'enseignement supérieur s'est attelé, depuis près de trois mois, à la réception et au traitement des milliers de dossiers parvenus dans les services de la Dgasou (Direction générale des affaires sociales et des œuvres universitaires). Ces dossiers, comme chaque année, sont répartis en trois catégories: les dossiers d'attribution de bourse (c'est-à-dire les dossiers d'étudiants qui sollicitent la bourse pour la première fois), les dossiers de rétablissement de bourse (qui émanent d'étudiants ayant perdu leur bourse pour diverses raisons et qui la sollicitent de nouveau), les dossiers de renouvellement de bourses (introduits par les étudiants déjà boursiers). Les dossiers soumis aux membres de la sous-commission relèvent des deux premières catégories, les dossiers de re-

nouvellement étant traités et examinés par le secrétariat technique. Le fruit du travail soumis aux membres de la sous-commission a tenu compte des dispositions de la loi 25/95 du 15 novembre 1995; des recommandations et diverses décisions prises au cours des différentes sessions et traduites, aujourd'hui, en décret en cours de visa et signatures. Dans cette optique, les diplômes du baccalauréat joints aux dossiers ont été passés au peigne fin, en les confortant à la réalité figurant dans les bottins retirés à la direction des examens et concours. Cette démarche a commencé à donner des fruits, car le nombre de faussaires constaté hier est en nette régression. Après avoir consacré une minute de silence en mémoire des victimes de la tragédie du 4 mars dernier et annoncé la traduction, en actes juridiques, de la volonté du chef de l'Etat



Produire à temps les notes d'attribution et de renouvellement de la bourse, afin de permettre aux étudiants de la percevoir.

d'augmenter le taux de la bourse des étudiants par la signature du décret n°2012-68 du 27 février 2012, le ministre Ange Antoine Abéna a déclaré: «Ceci doit conduire à toujours plus de rigueur et davantage d'objectivité. Plus que jamais, la bourse ne doit être octroyée qu'aux étudiants méritants, brillants qui remplissent les différents critères fixés par la loi

et les textes réglementaires. J'attends donc de vous un travail sérieux dans les délais qui vous sont impartis». Notons que cette session se tient au moment où le gouvernement a totalement rempli son devoir en 2011, en payant la totalité des bourses de l'exercice 2011, à l'Université Marien Nguouabi et aux étudiants congolais évoluant à l'étranger.

Alain Patrick MASSAMBA

Od #hp d lq h#d iulfd lq h
< #83 # # ID # # d q # # hv # lrvt x hv

Communiqué



Les enfants Miyoulou informent les parents, amis(es) et connaissances que l'inhumation de leur regretté père **Raphaël MIYOULOU**, ancien président de la Cour d'appel, huissier de justice commissaire-priseur aura lieu ce samedi 17/03/2012, au cimetière familial de Kinsana selon le programme ci-après:
-Levée du corps: 8h00, à la morgue de Makélékélé
-9h00: recueillement au domicile familial
-11h30 Messe en l'église Saint Kisito de Makélékélé
-13h00: Départ pour le cimetière familial, à Kinsana
-15h00: Retour
Lieu de la veillée: case C 22A Centre sportif de Makélékélé.

(Suite de la page 5, discours de Jean-Claude Ibovi).

fait de tous les militants sincères et fidèles qui croient en l'idéal de leur parti. Il convient donc de rendre ici un hommage mérité à toutes nos sœurs et tous nos frères qui, au nom de l'honneur du parti, ont courageusement affronté l'adversité pour servir l'idéal républicain, ont dignement sacrifié leurs intérêts personnels pour servir la recherche de l'identité politique commune. L'un des grands combats de notre parti se situe à l'échelle nationale. Le guide de ce combat fut et sera toujours le triptyque «Egalité-Action-Progress», qui compose la devise du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès. Egalité, parce que la social-démocratie qui est notre doctrine politique implique la gestion de l'intérêt général et l'égalité de tous. Notre deuxième crédo, c'est l'Action, que le combat pour l'égalité implique le dépassement du niveau de l'affirmation verbale. L'Action dans l'égalité conduit au progrès. Le progrès social est notre troisième crédo, il sera le fruit de notre travail. Il porte sur le Progrès, pour la dignité humaine, l'égalité des chances. C'est le combat pour un Congo au bénéfice de tous. C'est pourquoi, je suis heureux de vous rencontrer, en ce jour anniversaire, et rappeler que la cause d'un Congo humanisé et maîtrisé progresse dans les consciences et dans les faits, dans les cœurs et qu'elle s'exprime par des recommandations concrètes au bénéfice des plus démunis cf: le DSRP (Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté).

Mesdames et Messieurs, Camarades Militants et Sympathisants, Comment progresser vers l'éradication de la pauvreté, qui est la condition même de la stabilité de notre pays, si nous sommes encore à la recherche permanente en matière des services de base comme l'eau, l'électricité et les communications et continuons de négocier jusqu'à ce jour, les fondements de notre développement après 52 ans d'indépendance, car les antivaleurs comme la corruption, la concussion, la fraude, l'enrichissement illicite, le clientélisme, la mauvaise gouvernance sont toujours nos compagnons de salon. Comment réussir la solidarité entre filles et fils du Congo? Car, cela pourra offrir à chacun sa chance, et nous éviter les exclusions, la division, l'émigration ou la révolte, si nous continuons à assister aux inégalités criardes entre les Congolais où les uns sont hyper riches tandis que d'autres succombent dans une pauvreté sans précédent. Nous devons réussir à l'échelle nationale l'alliance du dynamisme économique et de la conscience sociale, favoriser l'esprit d'entreprise, la recherche, l'innovation, les solutions nouvelles. Mais aussi replacer la préoccupation sociale au cœur des politiques de développement de notre pays et lors de la mise en œuvre de celles-ci. Au lieu de nourrir les yeux, il vaut mieux nourrir le ventre. Agissons pour promouvoir la culture du travail bien fait, du rendement, de l'excellence et des droits fondamentaux au travail, pour lutter contre les discriminations, notamment entre les catégories sociales, pour renforcer la responsabilité sociale à tous les niveaux en

matérialisant le slogan d'une équipe révolue, mais qui est d'actualité. Je cite: «L'homme qu'il faut à la place qu'il faut» et un autre disant «jugement au résultat». Ce sont ces conditions pour que le Congo soit accepté par les travailleurs, soucieux de recevoir le juste prix de leur travail et les récompenses y relatives. Il a été amplement prouvé que la justice sociale sert le progrès économique et renforce la cohésion nationale. Sachons équilibrer les succès du progrès de la liberté économique dans notre pays.

Mesdames et Messieurs, Camarades Militants et Sympathisants, Comme un sort dans de nombreux pays d'Afrique, l'espoir de la génération post-indépendance a cédé la place au cynisme, voire au désespoir. Certes, il est facile de rejeter la responsabilité de ses problèmes sur d'autres, il est vrai qu'une carte coloniale qui n'avait guère de sens, a contribué à susciter souvent des conflits, et souvent, l'occident a traité avec le Congo avec condescendance, à la quête des ressources plutôt qu'en partenaire. Durant le règne de cette génération, ce sont en partie le tribalisme et le népotisme dans un Congo indépendant qui, pendant longtemps, ont fait dérailler sa carrière et nous avons tous conscience que cette forme de corruption est toujours un fait quotidien de la vie d'un trop grand nombre de personnes. Le peuple congolais a travaillé et travaille davantage pour consolider la démocratie, au moyen de passages pacifiques du pouvoir, même à la suite des élections très serrées. Aujourd'hui, notre vision du développement présente deux vi-

sages. Elle est un moteur de développement et de création de richesses, et porteuse de promesses immenses et d'opportunités inédites. Cependant, la réalité de l'heure montre qu'il y a des exclus: femmes, hommes et enfants, prisonniers de l'extrême pauvreté, de conditions de travail indignes, de la faim, de l'analphabétisme et de la maladie, et ce, dans un Congo toujours plus riche et toujours plus ouvert, qui offre l'image d'une opulence parfois insolente. La misère dans un tel panorama n'en devient que plus révoltante: elle est humainement et moralement inacceptable, économiquement intenable et politiquement dangereuse. Qui serait assez aveugle pour croire viable et sûr, un monde où coexistent richesse sans précédent et pauvreté de masse. Face aux difficultés de la vie qui continuent encore de caractériser l'univers des Congolais, en attendant les effets induits des politiques de développement engagées par le Gouvernement, les filles et fils du Congo et ceux du Niari en particulier, qui disposent d'un peu de moyens, devraient saisir l'opportunité de l'accessibilité facilitée dans ce département, pour y investir. L'essor de la capitale de l'or vert sur tous les plans, sera bénéfique à tout le Congo. N'attendons pas seulement des Gouvernants. Imaginons, inventons les approches de solutions à nos problèmes.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, La social-démocratie, qui caractérise notre idéal, est un système carrefour de notre existence, celui de notre espérance, nous l'avons rêvé, nous l'avons vécu. Le bilan politique de notre parti, comme que vous

le savez, est attesté par notre présence effective sur l'échiquier politique national et par notre présence au côté des autres forces politiques de la majorité présidentielle. Nous avons pensé et nous continuons de penser que le Rassemblement de la Majorité Présidentielle en sigle RMP, n'était pas un simple instrument de campagne, mais qu'elle fut et doit être un instrument politique d'avant-garde comme on nous le disait à une époque révolue, qui accompagnerait à bon port, la politique de notre Président. Faisons ensemble que nous soyons unis dans ce relais politique, compact et cohérent au service de notre Président pour l'aboutissement glorieux de son projet de société «le Chemin d'Avenir». Malgré notre autonomie fonctionnelle, nous avons besoin de toutes les forces pour les combats futurs. Ne laissons personne en marge dans cette avancée démocratique. C'est quand nous sommes unis et solidaires, que nous sommes plus forts. Car, un adage de chez nous dit que ceux qui oublient les erreurs du passé sont condamnés à les répéter. Bien que le Mouvement pour la Démocratie et le Progrès soit représenté à l'Assemblée Nationale et au Conseil Municipal de la ville de Brazzaville, je considère cette moisson politique, encore peu significative à mes yeux au regard de nos ambitions politiques. Comme promis, je prends l'engagement ici et maintenant dans cette capitale de l'or vert, Dolisie, avec vous et devant vous, de tout mettre en œuvre, pour améliorer notre position dans les futures échéances électorales qui pointent à l'horizon, à savoir les législatives de juillet

2012 et les locales de janvier 2013.

Chers Militants, Ce ne seront pas les grandes personnalités qui décideront du destin du Congo, ce sera vous, le peuple que vous représentez et les hommes et les femmes des futurs Parlements. Ce seront les jeunes, débordant de talents, d'énergie et d'espoir qui pourront revendiquer l'avenir que tant de personnes des générations précédentes n'ont jamais réalisé. Pour réaliser cette vision, nous devons tous reconnaître une vérité fondamentale suivant laquelle vous avez donné vie au Congo; à savoir que le développement dépend de la bonne gouvernance.

Chers Militants, Tout acte que nous commettons au quotidien, doit nous rappeler à chacun de nous, que nous avons en commun le Congo, notre pays. Il est notre base de vie, notre dénominateur commun. Faisons donc ensemble, que le Congo nous interpelle toujours et qu'il guide chacun de nos pas, nos propos et nos actes vers l'unité nationale, la cohésion sociale, le droit à la différence ainsi que le refus de l'exclusion. Tous, dans l'unité, la cohésion et la responsabilité, mobilisons nous pour le développement de nos actions et la sauvegarde des acquis de la République.

Vive la République, Que vive à jamais l'étoile brillante du Mouvement pour la Démocratie et le Progrès (M.D.P) dans le Département du Niari.

Egalité - Action - Progrès
Je vous remercie.

Alain Mabanckou, écrivain congolais, basé aux Etats-Unis

Il fait le grand saut dans le monde musical

De la littérature à la musique, il n'y a qu'un pas. Un pas que n'a pas eu du mal à franchir Alain Mabanckou, écrivain congolais, basé aux Etats-Unis, en Californie, plus précisément, où il enseigne la littérature à l'université de Los Angeles. Le Renaudot congolais 2006, grâce à son roman «Mémoire de porc-épic», vient, effet, de signer la production, chez Lusafrica, d'un album intitulé: Black Bazar, du nom de son roman à succès, paru aux Editions Le Seuil, en 2009, traduit dans quinze langues et vendu à plus de 50 000 exemplaires. Une œuvre dans laquelle il a composé deux titres. Toujours à propos du roman Black Bazar, il n'est pas incongru de signaler qu'il sera également produit sous forme de film, dont Alain Mabanckou a rédigé le scénario.

L'album Black Bazar a été enregistré à Paris, en France, autour des chanteurs congolais (RDC) Sam Tshintu et Modogo Abarambwa, deux anciens piliers de l'orchestre Quartier latin, de la star congolaise Koffi Olomidé. Qui se sont liés d'amitié avec Alain Mabanckou, dans les années 1990. Et se disaient emballés par son roman Black Bazar. «En 2009, j'ai publié, aux Editions du Seuil, un roman intitulé Black Bazar, une fiction sur les Africains en France, avec leurs obsessions, leurs modes vestimentaires, leur débrouille, mais aussi, leurs amours perdues. Voici, maintenant, l'album Black Bazar, aboutissement d'un long travail avec les musiciens Modogo Abarambwa et Sam Tshintu. Deux voix singulières de la musique congolaise. Les deux artistes ont accepté le pari de changer la façon de percevoir cette musique du continent noir qui, jusqu'alors, s'encombrait de machines et autres objets qui n'adouçissaient pas forcément les mœurs et gâchaient le plaisir élémentaire d'une écoute agréable, à cause des trucages de la programmation musicale devenue systématique. L'album a été enregistré dans des



La pochette de l'album. Conditions de semi-live. J'ai réuni, autour de Modogo et de Sam, d'autres artistes venus aussi bien de Cuba, de la Colombie, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Congo-Brazzaville et du Sénégal. Black Bazar devient ainsi un hymne à la multiplicité des cultures, où chacun, avec le pouvoir de sa vie ou de son instrument, montre, une fois de plus, que la musique n'a pas de frontières», explique le romancier congolais, sur blackbazar.com. Et pourquoi cette lubie de vouloir produire des disques? «Le disque Black Bazar, c'est, pour moi, comme un rêve d'enfant, sans doute. Je voulais être musicien. Je joue un tout petit peu de la guitare et, de temps



L'écrivain Alain Mabanckou

en temps, je compose des chansons. Je me suis dit que la meilleure façon de me satisfaire de mon goût musical, c'est de produire des gens que j'apprécie. Pour l'adapter en musique, on a monté une équipe, en diversifiant les origines. J'ai composé deux titres, et eux le reste. L'idée, c'était de proposer quelque chose dans la teinte ou dans la texture que j'aime», répond Alain Mabanckou. L'opus produit par Alain Mabanckou comprend dix titres: Dans mes veines, Caro Amor, Fantastic, Boussole, Fessologie, Black Bazar Face A, Black Bazar Face B (écrits par Alain Mabanckou), Madame la chance, Black romance, Kinshasa-Havana. Et a bénéficié de l'apport de plusieurs artistes des deux rives du fleuve Congo et d'Afrique: Luciana Demingongo, Cain Madoka, Olivier Tshimanga, Do Akongo, Simolo Katondi, l'animateur CNN (tous de la RDC), Ballou Canta (Con-

go), Souleymane Diamanka (slameur franco-sénégalais), Douleur Douala (Cameroun), et Niuver (chanteuse cubaine). Très réjouissant, cet album est axé, essentiellement, sur la rumba. Cette musique dont l'enfance d'Alain Mabanckou a été bercée, et qui imprègne son écriture. «Dans la plupart de mes romans, il y a des traces», reconnaît-il de cette musique ondulante, «comme un pagne étendu sur un fil qui se balance avec une certaine élégance grâce au vent». Né en 1966, à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, Alain Mabanckou vient de publier, aux Editions Fayard, un essai: Le Sanglot de l'homme noir. Par ailleurs, l'équipe de Black Bazar est annoncée pour un show case ce vendredi 16 mars, au Virgin Barbes, en France. Et un concert est prévu, le 22 mars, à 20 h 30, au New Morning, à Paris.

Véran Carrhol YANGA

Poème de Rufin Hodjar en hommage aux victimes de l'explosion de camp blindé de Mpila

Dimanche noir

La nuit était apparemment calme
Mais qui pouvait avoir le sésame
Pour deviner ce lendemain sombre
Qui secrètement projetait son ombre
Pour porter un coup fatal
Dans ce quartier de la capitale
Qui s'est transformé en brasier
Avec le concert macabre des obusiers
Ils habitaient ce paisible terroir
Qui s'est transformé en mou-
roir
Donnant une image apocalyp-
tique
Puis revêtir un aspect fantoma-
tique
En un laps de temps
Dans un climat inquiétant
Emportant les âmes de ces in-
nocents
Qui aujourd'hui payent de leur sang
Nous sommes plongés dans la tristesse
Les choses se sont passées en vitesse
Et l'on ne cesse de se question-
ner
Tellement qu'on est étonné
La providence nous a-t-elle abandonné
Alors que nous lui avons tout donné
Pourquoi cet acharnement du sort

Qui nous laisse sans reconfort
Face à ce drame inimaginable
Notre peine est inconsolable.
Car en ce dimanche noir
Nous avons perdu nos manoirs
Des êtres qui nous étaient chers
Ont souffert dans leur chair
L'espérance devient illusoire
Quant à la vie, dérisoire
Tous les jours nos larmes cou-
lent
Image du désarroi qui en dé-
coule
L'immensité de la douleur au cœur
L'intensité des pleurs en cœur
Montrent notre impuissance
Et justifie notre innocence
Toute la nation endeuillée et attristée
Emportée dans un élan de soli-
darité
Assiste ses pauvres victimes
Qui pourtant avaient notre es-
time
Elle traverse des moments dou-
loureux
Dans un contexte malheureux.
Quelle sera la couleur de l'ave-
nir
Cette question reste à définir
Mais, le souvenir de ces visa-
ges meurtris
Restera gravé dans la mémoire
de la patrie.

Rufin HODJAR,
artiste musicien

Hommage aux compatriotes défunts, victimes des explosions du Régiment blindé de Brazzaville

Poème: Sans «e», Armes est Mars

Sans "e" Armes est Mars: le plus rouge de nos mois
A la veille, des compatriotes brûlants de vie comme de pascals
cierges
Nuitamment, ont dû danser dans une quiétude des forêts vier-
ges
Sous l'œil ancestral d'Elenga Charlie, «na nganda Ebina»
Exténués, ils sont rentrés de leur dernier samedi na Brazza
A l'aube, aux quartiers: Ouenze, Talangai, Kanga-Mbandi, Mpila
Retrouver leur existentielle odyssée à son jour fatal, jour de lar-
mes
Mars, Ogre du Congo, en silence, à leur insu, avait affûté ses
armes
Et à leur trousse lâché comme chien enragé, une mort impie
Sous la coupole, ô comble, d'un quadragesimal «dies domini»
Explosions sourdes, fumée de sang, des munitions allergiques
au calme
Sans raison, s'emprennent à mes frères et sœurs par la patrie
Tracas et peines d'une existence livides, ô frères, sont pour vous
finis
Marchez vers UTA, Mvougouti, St Pierre Claver, Yanga au vil-
lage ultime
Au milieu des mélodées de femmes qui s'en vont au loin, mal-
heur au visage
Reviennent du même pied au rythme de Kongondza, nos cœurs
saignent!
Sur terre point d'éternel «Ansto léwa» munitions, court-circuit,
y compris.

Octave Edmond BASSIMAS

L'auteur de ce poème est prêtre du diocèse d'Owando, profes-
seur de français - latin et grec au petit séminaire. Par cette page
poétique, il traduit non seulement sa consternation, mais aussi,
rend hommage aux compatriotes disparus lors des événements
du 4 mars à Brazzaville

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing) 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 539.37.46
République du Congo

INSERTION LEGALE «LYGHANS-SERVICES /Co»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 32, Avenue Emmanuel Dadet
RCCM: CG/PNR/12 B 74
Pointe-Noire - République du Congo
Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le huit juin 2011, enregistré à Pointe-Noire, à la même date, folio 101/1, n° 4048, il a été créé une Société ayant pour caractéristiques:
FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
OBJET: -Prestation de services: On & Off-shore, location des véhicules, mise à disposition du personnel; Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;
DENOMINATION: «LYGHANS SERVICES /Co»;
SIEGE SOCIAL: 32, Avenue Emmanuel Dadet, Pointe-Noire, République du Congo;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;
GERANCE: Madame Jeanne-Michelle NKOULA est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée;
RCCM: CG/PNR/12 B 74;
FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 mars 2012, sous le n° 12 DA 166.
Fait à Pointe-Noire, le 5 mars 2012
Pour avis et mention
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing) 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 539.37.46/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE «FACAR-CONGO» SA

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au Capital Social de F. CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège Social: vers le CEG Les Trois Glorieuses, Centre-ville
R.C.C.M.: 10 B 1366 - Pointe-Noire - République du Congo
Nomination des nouveaux Administrateurs Général et Adjoint - Cession d'actions et extension de l'objet

Suivant procès-verbal authentique de décisions de l'actionnaire unique dressé par le notaire soussigné, en date du 23 février 2012, enregistré à la même date, l'actionnaire unique de la société susvisée a pris les résolutions ci-après:
• Nomination de Messieurs Ahmad Hachem AL AMIN comme Administrateur Général et de FARHAT Hussein comme Administrateur Général Adjoint;
• Extension de l'objet social qui est, désormais, lié à: la location de véhicules et engins automobiles, l'importation et la commercialisation de véhicules et engins automobiles, l'entretien et la réparation de véhicules et en-

gins, vente de pièces détachées, l'exportation;
- Cession de la totalité de ses actions, représentant le capital social de ladite société à Monsieur Ahmad Hachem AL AMIN.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 18 février 2012, sous le n° 10 DA 118 et inscription modificative a été prise au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° 10 B 1366.
Fait à Pointe-Noire, le 1er mars 2012
Pour mention et avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire; 368, Avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing)
1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 2294.13.34/05.539.37.46/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE SOCIETE «PHARMACIE COEUR JOYEUX» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F.CFA: Cinq Millions (5 000 000)
Siège social: 16, avenue Raymond PAILLET, quartier Grand marché
R.C.C.M.: 10 B 1398 - Pointe-Noire - République du Congo
CESSION DE PARTS SOCIALES - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARL & NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT
Aux termes d'un procès-verbal authentique de décisions de l'associé unique de la société «PHARMACIE COEUR JOYEUX» SARLU, en date à Pointe-Noire, du 14 février 2012 et dûment enregistré, l'associé unique de la société «PHARMACIE COEUR JOYEUX» SARLU a pris les résolutions suivantes:
- Cession de ses 50 parts sur les Cinq Cents (500) parts sociales qu'il détient dans la société à Monsieur Patrick Gatien PAMBOU.
A la suite de cette cession, la société a été transformée en une SARL pluripersonnelle, sans création d'une personne morale nouvelle;
- Nomination d'un nouveau gérant, en la personne de Monsieur Patrick Gatien PAMBOU, pour une durée indéterminée.
En conséquence, les statuts de la société ont été mis à jour.
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 février 2012, sous le n°12 DA 162.
Fait à Pointe-Noire, le 1er mars 2012
Pour Mention et avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61 / E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE CHAIN HOTEL BRAZZAVILLE

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: «IMMEUBLE DE LA PLAINE», 1^{er} ETAGE PLACE MARCHE DE LA PLAINE, CENTRE-VILLE
B.P: 2927, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N°CG/BZ/12 B 3266

CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte authentique en date du 10 novembre 2011, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Poto-Poto, à Brazzaville, le 1^{er} février 2012, sous n° 20/27 n° 345, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régie par les dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998, ayant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination:** CHAIN HOTEL BRAZZAVILLE;
- **Forme:** Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
- **Objet:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger: la réalisation de toutes les activités liées à l'hôtellerie, notamment, l'hébergement des clients, la restauration, et l'organisation de conférence et/ou des spectacles; l'acquisition et l'exploitation de complexe hôtelier, motels ou locaux meublés; l'achat et la construction de biens immobiliers ou la rénovation de tous immeubles destinés à l'activité hôtelière; la gestion des réservations, le transport des clients par voies terrestre, maritime ou aérienne, la prise en charge des clients en zone de transit avec l'accord des compagnies aériennes; l'acquisition de tous matériels, marchandises, équipements ou véhicules, dans le but de l'intérêt social; la recherche de financement auprès des banques et organismes de crédit; la représentation de tout enseigne hôtelière au Congo. La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés au Congo ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe. Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et

immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

- **Siège social:** Le siège social est situé à BRAZZAVILLE, immeuble «Résidence de la Plaine», 1^{er} étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville, B.P: 2927, BRAZZAVILLE (CONGO);
- **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;
- **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 10.000.000 (dix millions) de Francs CFA. Il est divisé en Mille (1.000) actions sociales de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, souscrites en totalité et libérées du quart (1/4), numérotées de 1 à 1.000;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 10 novembre 2011 et enregistrée à BRAZZAVILLE, le 1^{er} février 2012, sous n° 20/33 n°351, il a été constaté que les actions souscrites ont été libérées du quart (1/4);

I. Par délibérations en date du 10 novembre 2011, l'Assemblée Générale Constitutive a nommé, pour une durée de deux (2) ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2013:

- **En qualité de premiers Administrateurs de la société:**

1. M. Habib Yérin SOW, de nationalité Sénégalaise, demeurant 27, avenue G. Pompidou, DAKAR (SENEGAL), né à DAKAR, le

23 avril 1967, titulaire d'un passeport Sénégalais délivré par le Ministère des Affaires Etrangères de DAKAR (SENEGAL), le 09 juin 2010, sous le n° PD026BM06;

2. M. Yigo Faly THIAM, de nationalité française, demeurant à ABIDJAN (COTE D'IVOIRE), né à DAKAR (SENEGAL), le 17 juillet 1963, titulaire d'un passeport français délivré par le Ministère des Affaires Etrangères de (FRANCE), le 21 juillet 2004, sous le n° 04FE55536;

3. M. Paul René Marie Omer Michel DERREUMAUX, de nationalité française, domicilié Lot 21, Zone résidentielle à Cotonou (BENIN), né à LYS-LEZ-LANNOY (FRANCE), le 23 octobre 1946, titulaire d'une Carte Nationale d'identité française n° 0606C0000013 délivrée le 1^{er} juin 2006 par le Consulat de France à COTONOU (BENIN).

• **en qualité de Commissaire aux comptes:** Le Cabinet ERNST & YOUNG, dont le siège social est situé immeuble CFAO, 2^{ème} étage, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Mpila, Centre-ville, B.P: 84, BRAZZAVILLE (CONGO), représenté par son Directeur Général, Monsieur Ludovic NGATSE.

II. Par délibérations en date du 10 novembre 2011, les premiers membres du Conseil d'administration nommés par l'Assemblée Générale Constitutive, ont désigné, pour toute la durée de leurs mandats d'Administrateurs:

- **en qualité de Président du Conseil d'Administration:** M. Paul René Marie Omer Michel DERREUMAUX;
- **en qualité de Directeur Général de la société:** M. Yigo Faly THIAM.

Dépôt légal: Dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 09 mars 2012, au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, par les soins du Notaire soussigné.

Immatriculation: La société «CHAIN HOTEL BRAZZAVILLE» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 09 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3266.

Pour insertion

Maître Salomon LOUBOULA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE GROUPE AFRIQUE CONSTRUCTION EN ABREGE «G. A. C.»

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 100.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: «IMMEUBLE DE LA PLAINE», 1^{er} ETAGE
PLACE MARCHE DE LA PLAINE, CENTRE-VILLE
B.P: 2927, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N°CG/BZ/12 B 3270

CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte authentique en date du 03 février 2011, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Poto-Poto, à Brazzaville, le 27 février 2012, sous n° 37/32 n° 872, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régie par les dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998, ayant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination:** GROUPE AFRIQUE CONSTRUCTION, en abrégé «G.A.C.»;
- **Forme:** Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
- **Objet:** La société a pour objet, tant en République du Congo et à l'étranger: L'entreprise des travaux publics et privés; le génie civil, l'aménagement, l'assainissement, le terrassement, les travaux routiers et l'électricité; la construction de grande hauteur, de bâtiments industriels, de bâtiments à architecture moderne, de tous immeubles, de parcs d'activités, des usines, les gros-œuvres, la rénovation et la réhabilitation, pour le compte de maîtres d'ouvrage privés et publics; la construction métallique, charpente, serrurerie, menuiserie aluminium et acier; la réalisation de tous travaux sur marbre; la réalisation de tous travaux d'aménagements intérieur et extérieur; la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien des jardins et espaces verts; la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien des chaussées, promenades, trottoirs et autres; l'exploitation de briqueteries, d'ateliers et de toutes usines de fabrication de matériaux de construction; l'importation et la vente des matériaux de construction; l'importation et la location d'engins de chantiers; l'import-export et le commerce général; de faire, pour elle-même et pour le compte des tiers, toutes opérations d'investissements financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant intéresser l'industrie ou le commerce. Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant, directement ou indirectement, à l'entreprise de travaux publics ou privés, ainsi qu'à la fabrication et à la vente de tous matériaux de construction, tant en République du Congo qu'à l'étranger.

brication de matériaux de construction; l'importation et la vente des matériaux de construction; l'importation et la location d'engins de chantiers; l'import-export et le commerce général; de faire, pour elle-même et pour le compte des tiers, toutes opérations d'investissements financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant intéresser l'industrie ou le commerce. Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant, directement ou indirectement, à l'entreprise de travaux publics ou privés, ainsi qu'à la fabrication et à la vente de tous matériaux de construction, tant en République du Congo qu'à l'étranger.

- **Siège social:** Le siège social est situé à BRAZZAVILLE, immeuble «Résidence de la Plaine», 1^{er} étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville, B.P: 2927, BRAZZAVILLE (CONGO);
- **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;
- **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 100.000.000 F. CFA (cent millions de Francs CFA), divisé en 10.000 (dix mille) actions de 10.000 F. CFA (dix mille Francs CFA) chacune, toutes de même catégorie, numérotées de 01 à 10.000.

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 03 février 2012 et enregistrée à BRAZZAVILLE, le 28 février 2012, sous n° 38/4 n°384, il a été constaté que les actions souscrites ont été libérées du quart (1/4);

I. Par délibérations en date du 03 février 2012, l'Assemblée Générale Constitutive a nommé, pour une durée de deux (2) ans, qui

prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2013:

En qualité de premiers Administrateurs de la société:

1. Monsieur Emile HADID, de nationalité française, demeurant Résidence de Mansourien, Bloc C-Mansourien METN, à BEYROUTH (LIBAN), né à SOUR, TYR, le 10 décembre 1946, titulaire d'un passeport délivré à BEYROUTH, le 10 janvier 2011, sous le n°10CL19346;

2. Monsieur Guy Chaiban TABET, de nationalité française, demeurant immeuble Dar Al Salam, Rue de l'hôpital Militaire, BADARO (LIBAN), né à SOUR, TYR, le 28 août 1969, titulaire d'un passeport délivré à BEYROUTH, le 11 novembre 2011, sous le n°10CZ03926;

3. Monsieur Ibrahim Salim ZAKHEM, de nationalité Kenyane, demeurant à NAIROBI (KENYA), né au LIBAN, le 28 janvier 1942, titulaire d'un Passeport délivré à NAIROBI, le 15 octobre 2008, sous le n°B004441;

4. Monsieur Albert Salim ZAKHEM, de nationalité canadienne, demeurant à LAGOS, né à DIDDE (LIBAN), le 1^{er} février 1953, titulaire d'un passeport délivré à LAGOS, le 17 avril 2009, sous le n° BA540404.

• **en qualité de Commissaire aux comptes:** Le Cabinet ERNST & YOUNG, dont le siège social immeuble CFAO, 2^{ème} étage, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Mpila, Centre-ville, B.P: 84, BRAZZAVILLE (CONGO), représenté par son Directeur General, Monsieur Ludovic NGATSE;

• **en qualité de commissaire aux comptes suppléant:** Monsieur Ludovic NGATSE, Expert Comptable agréé CEMAC n°EC146, domicilié à Brazzaville, République du Congo.

II. Par délibérations en date du 03 février 2012, les premiers membres du Conseil d'Administration nommés par l'Assemblée Générale Constitutive, ont désigné, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur:

- **en qualité de Président Directeur Général:** Monsieur Emile HADID.

Dépôt légal: Dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 12 mars 2012, au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, par les soins du Notaire soussigné;

Immatriculation: La société «GROUPE AFRIQUE CONSTRUCTION», en abrégé «G.A.C.», a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 12 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3270.

Pour insertion

Maître Salomon LOUBOULA



MESSAGE DE CONDOLEANCES

Profondément touchés par la tragédie du 04 mars 2012, consécutive à l'explosion du dépôt d'armes et de munitions de Mpila, à Brazzaville, ayant causé d'importantes pertes en vies Humaines et de nombreux dégâts matériels,

Le Président du Conseil d'Administration et le Collectif du Personnel de Sintoukola Potash S.A présentent à:

- Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat;

- Au Gouvernement et aux familles éprouvées, leurs condoléances les plus attristées.

Implorent le Tout puissant pour la guérison aux blessés et assistance aux sinistrés.

Pointe-Noire, le 12 mars 2012

Gaby Mouga Mouanda Makosso

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION HULDA TRADING

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: Brazzaville (République du Congo)

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale, suivant acte authentique dressé à Brazzaville, en date du vingt et un février deux mil douze, enregistré le même jour, sous folio 34/25 et numéro 778, à la recette d'Impôts de Poto-Poto, (République du Congo), présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** HULDA TRADING;
- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée;
- **OBJET:**
 - Le commerce des fournitures de bureaux, du mobilier de bureau et du matériel informatique;
 - La construction de bâtiments, génie civil;
 - Les travaux publics;
 - Le commerce des matériaux de construction;
 - Le commerce de véhicules automobiles;
 - Le commerce des produits alimentaires;
 - Le commerce de l'habillement;
 - L'Import-export;
 - Les services fournis principalement aux entreprises;

• **DURE DE LA SOCIETE:** 99 ans;

• **SIEGE SOCIAL:** 02, rue Banziris, Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo);

• **CAPITAL SOCIAL:** le capital social, fixé à la somme d'un million (1.000.000) de francs CFA, est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA Chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, réparties entre les associés, proportionnellement à leurs apports;

• **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 02 mars 2012, sous le numéro RCCM CG/BZV/12 B 3260, à la suite du dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville des ses actes constitutifs, le même jour, sous le numéro 12 DA 288;

• **GERANCE:** Mademoiselle ELION MABOUROU Cornélie Rosia est nommée gérante, pour une durée illimitée.

Pour Avis

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

Maître Patrick Hervé ANGOUELET
NOTAIRE
Tél.: (242)05.521.69.19/06.960.28.72
Etude sise à Brazzaville, 1, rue Mongo (En face de la grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-Poto.

INSERTION LEGALE

Suivant Procès-verbal authentique des décisions Extraordinaires de l'Associé unique de la SOCIETE AFRICAINE DE PRESTATION DE SERVICES, en sigle «SOFRIPRES» SARL Unipersonnelle, en date à Brazzaville du 14 Octobre 2011, portant remplacement du gérant, modification des Statuts, reçu par le Notaire soussigné; il a été modifié, ainsi qu'il suit, les statuts de ladite société:

- **Dénomination Sociale:** «SOCIETE AFRICAINE DE PRESTATION DE SERVICES», en sigle «SOFRIPRES» SARLU;

- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en CENT (100) parts de 10.000 F. CFA chacune;

- **Siège social:** Brazzaville, 121 bis, rue Itoumbi; Arrondissement V-Ouenzé;

Objet social:
La Société a pour objet, en République du Congo et dans tout autre

pays:
* Transit et fret; Commissionnaire en douane.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier;

Gérance: La Société a pour Nouveau Gérant Monsieur Jean Richard GOMA.

Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 18 Octobre 2011, sous le numéro RCCM CG/BZV/10 B 1933.

Pour avis
Maître Patrick Hervé ANGOUELET
Notaire

Une page de l'histoire du sport congolais

Démocratisation du sport, un mort-né!

Le sport congolais a été l'otage de la politique politique, entre 1980 et 1981. Des cadres rouges pour un sport rouge! Au nom de l'idéologie du régime. Son intrusion dans le giron du sport a généré sa démocratisation, synonyme de la mort des grands clubs, dits clubs multidisciplinaires. Cette démocratisation, finalement mort-né, avait suscité d'immenses remous dans le pays.

Le parti-Etat, le P.c.t (Parti congolais du travail), s'en défendit, renvoyant nostalgiques et contestataires à la Constitution du Congo du 24 juin 1973, notamment à son article 24 qui stipulait: «L'Etat s'occupe de l'éducation physique du peuple, particulièrement celle des jeunes, dans le but d'améliorer leur santé et d'accroître, ainsi, la forme du peuple dans le travail et la défense de la patrie». De ce point de vue, la démocratisation du sport nourrissait l'ambition d'amener un plus grand nombre de citoyens à la pratique de l'éducation physique et du sport. En réalité, rien ne fut si simple. Rien, pour tout dire, ne s'y faisait. Tout le monde le savait. Personne, hélas, n'avait levé son petit doigt pour le dénoncer. La peur «révolutionnaire» tétanisait les esprits, surtout les gens ordinaires restés accrochés aux dépourvilles des clubs défunts. La vic-



Gabriel Oba Apounou, le géniteur de la démocratisation du sport.

time la plus notoire, le public, a oublié le chemin du stade. Il montre du doigt les bourreaux de sa passion. Il est amer. Il digère très mal son amertume. Il venait de perdre l'héritage des pionniers, connus et anonymes. On ne s'en console pas si facilement. Pour faire face à cette grogne, une solution saugrenue de remplacement est proposée: les championnats corporatifs! Le public n'en a goutté qu'une fois. Ils étaient si fades et sans intérêt qu'il fallu les abandonner. Un autre projet, qui ne dit pas son nom, était en gestation: la «résurrection» des clubs défunts! Un autre gros point d'interrogation. L'hallali

se prolonge. De la nervosité dans l'air. Tous les ingrédients semblent réunis pour une reculade historique. Et elle interviendra. L'originalité de la démocratisation du sport, avons-nous vu, c'était, d'abord et surtout, la mort des clubs existants! Et lorsqu'ils «ressuscitent», sans explications, ils sont affectés, derechef, dans les arrondissements, chapeautés par des membres du Comité central du Parti-Etat. Une façon de les débarrasser de l'influence des tribalo-réactionnaires de tout poil. Des bénévoles qui, en réalité, s'y investissent plus qu'ils n'y tiraient d'avantages matériels. En retour, on les traitait de corrupteurs, de contre-révolutionnaires! Ces nouveaux dirigeants, certains d'authentiques analphabètes sportifs, devaient gérer, en plus, une subvention financière du gouvernement. Une manne. Mais, l'Etat jeta l'éponge, au bout de quelques mois: plus d'argent! Le ministre des sports et «premier-jeune», Gabriel Oba Apounou, embarrassé et tactique, c'est Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, membre du bureau politique du P.c.t, chargé de l'idéologie et de l'Education, qui est monté au créneau pour l'annoncer au pays tout entier que cette démocratisation a choqué. Son mérite était d'avoir eu et le courage et l'honnêteté d'en parler,

publiquement, de reconnaître son échec! C'était le 11 avril 1981, à l'hôtel du 8 février, à Brazzaville. Il annonçait, aussi, à cette occasion, que les arrondissements assumeraient, désormais, la tutelle politique et administrative de ces clubs multidisciplinaires, tels que Diables-Noirs, Etoile du Congo, CARA, A.S Mbako, V.Club Mokanda, F.C Abeilles, Patronage Sainte-Anne. Par ailleurs, les nouveaux dirigeants devaient tous être proches des préoccupations du Parti et devaient traduire, à ce niveau, les directives du Parti et assurer, correctement, le rôle d'encadrement idéologique, politique et administratif, sans oublier le rôle technique. En raison de ces préoccupations, la commission (du Parti) a pensé que «un certain nombre de postes, au niveau des staffs de direction, doivent revenir au Parti, notamment la présidence du club, le secrétariat général, la présidence des sections névralgiques, telles que le football et le handball». On le voit, la démocratisation du sport, claironnée sur tous les toits, se termine en lambeaux. Où l'ont-ils déniché?

(Source: *Survole de cinquante ans du sport congolais/ F.K.-M. Pilote*)

Découverte

L'héritier du «Maréchal Jadot» est là!

Un Dzabana portera les couleurs de l'Olympique Lyonnais, club de Ligue 1 de France, qu'il va rejoindre, au cours de la saison sportive 2012-2013. Il s'agit d'Alan, sociétaire de l'U.S Torcy, une petite équipe amateur de la région parisienne. Alan Dzabana, vous vous en doutez, est le petit-fils de Germain Dzabana, dit «Maréchal Jadot», génie congolais de football trop tôt disparu (en 1974, à 29 ans). Qui reste très présent dans la mémoire collective des Congolais. Une rue, un stade et des footballeurs en herbe portent son nom. Et ce n'est pas rien. Grâce à la signature médiatisée d'Alan à Lyon, un club qu'on ne présente plus, le nom Dzabana



Alan avec le maillot de Lyon. A l'extrême droite, son père, Patrick, fils aîné du «Maréchal Jadot».

refait surface. On le voit, Alan a de quoi tenir. Comme le grand-père, qui a intégré les Diables-Noirs, dès 15 ans, le petit-fils semble se diriger vers le destin d'ensorceleur des foules, comme, jadis, Jadot. Il n'a que 14 ans et, pourtant, il envoute, déjà, par son génie, et a déplacé de nombreux recruteurs, les uns et les autres étant prêts à sortir le chèque pour le faire signer. Alan a, finalement, donné sa préférence à Lyon.

Le journal *Le Parisien* a consacré un article, le 1er février dernier, à ce jeune compatriote. «Alan Dzabana, retenez bien ce nom. Il pourrait devenir très connu, d'ici à quelques années. Courtisé par de nombreux clubs pros (Manchester City, Paris SG, Marseille Rennes, St Etienne...) il a choisi d'intégrer le centre de formation de l'Olympique Lyonnais... (...) Depuis ses débuts à l'âge de 5 ans, il ne fait rien comme les autres. Surclassé dans chaque catégorie, il se distingue par son dribble et sa vitesse», s'enflamme l'auteur de l'article. Et selon un observateur de l'Olympique Lyonnais, qui a vu plusieurs fois le prodige, «Alan est du calibre de Ben Arfa et de Benzema. Il a de grosses aptitudes techniques, gestuelles et une excellente vitesse». Pour son père, Patrick, fils aîné de «Maréchal Jadot», l'arrivée d'Alan à Lyon est un cadeau pour tous les supporters encore nombreux de son grand-père. «Ça me fait plaisir de voir qu'Alan continue à réécrire l'histoire. Tout ce que je lui demande c'est d'être respectueux de la mémoire de son aïeul. Quand un stade et des rues portent le nom de Germain Dzabana, on se doit d'être exemplaire», avertit Patrick. Le plus dur, donc, pour Alan, reste à faire: se faire un prénom. Et ce n'est pas le moins difficile. Rendez-vous, dans quelques années.

G.M.

Ligue européenne des champions

Du soleil sur la Canebière!

Soirée champagne, mardi 13 mars 2012, au Stade San-Siro, où l'Olympique de Marseille, seul club français encore en lice, dans la plus prestigieuse des compétitions européennes, s'est qualifié pour les quarts de finale, malgré sa défaite (1-2), à Milan, face à l'Inter de Milan. Personne, pourtant, ne le croyait capable de réussir l'exploit d'atteindre cette étape. Cela fait dix-neuf ans, après le succès continental de 1993, que la Canebière attendait ce moment! Après une première mi-temps pauvre en jeu et en occasions, les deux équipes rentrent aux vestiaires. A la reprise, l'Inter durcit le jeu. Marseille reste sur la défensive. 74ème minute de jeu: l'inévitable Diego Milito trouve le chemin des filets. L'Inter de Milan mène 1-0 et les deux équipes sont à égalité sur l'ensemble des deux matchs. A cet instant, le match s'enflamme, les occasions se multiplient, de part et d'autre. Le stade est en liesse. L'ambiance atteint le paroxysme. Les attaquants marseillais s'épuisent. Didier Deschamps, l'entraîneur phocéen, décide, alors, d'effectuer deux changements d'importance majeure, dont celui de Brandao, qui remplace André Ayew, dans les dernières minutes du match. Ce dernier justifie la pleine confiance que lui accorde son entraîneur, en égalisant, sur sa première occasion franche de but, dans le temps additionnel. Au bout d'une folle soirée, le Brésilien propulse les siens en quarts de finale. L'Inter, animé par un sursaut d'orgueil, réagit, par l'entremise de Pazzini, qui marque le second but italien, dans les arrêts de jeu. Mais le coup de sifflet final est donné par l'arbitre. L'heure est à la désolation, pour les Interistes, à la fête, pour les Marseillais. Victorieux, au match aller (1-0), Marseille rejoint, en quarts de finale, Apoel de Nicosie, F.C Barcelone, champion en titre, Real Madrid, Milan A.C, Benfica de Lisbonne, Bayern Munich et Chelsea. Tous connaîtront leurs adversaires respectifs, lors du tirage au sort, vendredi 16 mars.

Hordel BIAKORO

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mounjali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Fédération internationale de football association

Haro sur les Fédérations de Gambie et du Bénin!

La Fifa est jalouse de l'autonomie de ses associations nationales membres. Pour cela, elle s'en va en guerre contre le football qui se marie à la politique. Et elle a encore frappé du poing sur la table. Pour menacer de disqualification de toute compétition internationale, la Gambie et le Bénin, deux pays dont les pouvoirs publics ont maille à partir avec leurs fédérations de football.

En Gambie, le ministre des sports a limogé l'équipe dirigeante de la Fédération, après la défaite concédée face à l'Algérie, lors de la manche aller des préliminaires de la CAN 2013. Avant d'imposer un comité provisoire, chargé de gérer les affaires courantes, en attendant la tenue d'un congrès,

dans un an. Pour l'instance mondiale du football, cela constitue une ingérence manifeste du gouvernement et dès lors, elle porte atteinte aux statuts de la Fifa et peut donner lieu à des sanctions sévères. La situation est tout aussi confuse dans le football béninois, avec deux présidents de fédération. D'un côté, Anjorin Moucharaf, régulièrement élu, et, de l'autre, Victorien Attolou, qui a fait recours à la justice civile, notamment le tribunal de 1ère instance de Porto-Novo, et qui lui a donné raison. Hélas! Cette décision se heurte, également, à l'intransigeance de la Fifa. Celle-ci ne la tolère pas. Pour la Fifa, en effet, un recours à la justice civile est une violation de ses statuts, qui refusent l'in-

gérance politique. Seule la justice sportive peut être saisie, en cas de conflit. Dans le cas du Bénin, le T.a.s (Tribunal arbitral du sport) avait déclaré non valable l'élection de Victorien Attolou. Anjorin Moucharaf est donc le président légitime de la Fédération béninoise de football. Est-ce là une ingérence de la Fifa dans les affaires intérieures de deux pays souverains? Où est-ce un boycott du règlement de la Fifa par le gouvernement d'un pays qui avait intégré, librement, ladite association internationale? Ces questions reviennent régulièrement. Et, souvent, la Fifa fait plier les gouvernements, car celles-ci finissent par opérer une reculade.

G.M.